

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.1 Mobiliser et préparer à l'emploi

(PROJET 23)
Assurer la Première marche vers l'emploi

 <p>ENJEUX</p> <p>Proposer une voie d'insertion pour les BRSA comme tremplin vers l'emploi.</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Faire témoigner les personnes engagées dans cet engagement bénévole.</p>
---	---

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Organisation du don des agriculteurs aux épiceries sociales</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Partenaires internes : MADE / MASP, MEJS, les conseillers territoriaux de la vie associative Partenaires externes : Les associations, les opérateurs des ateliers de l'engagement et des passerelles, les épiceries sociales.</p>
---	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(23 A)	Développer les ateliers d'engagement
(23 B)	Renforcer les ateliers Passerelles
(23 C)	Organiser le don des agriculteurs aux épiceries sociales
(23 D)	Renouveler le cadre d'intervention des épiceries sociales

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 23 A	
<u>Date de mise à jour</u>	

Développer les Ateliers de l'engagement

REFERENCE PDEI	Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif
	Mieux mobiliser le territoire

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> : MADE
	<i>Référent de l'action</i> : le chargé de mission inclusion
	<i>Autres directions concernées</i> : MASP, MEJS
	<i>Partenaires concernés</i> : Les CTI et TSI, les opérateurs des ateliers de l'engagement, les opérateurs des ateliers passerelle, les épicerie sociales, les associations Bas-Rhinoises.

PRESENTATION	<p><i>Description de l'action</i> :</p> <p>L'action se fonde sur la nécessité de développer des ateliers dédiés à l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires du RSA souhaitant s'investir dans une activité bénévole.</p> <p>Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aider dans la recherche de missions de bénévolat en adéquation avec leurs envies et compétences - Proposer un accompagnement individualisé reposant sur des moments d'échanges collectifs et des rencontres individuelles. - Apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les participants à l'action notamment en termes de mobilité et de besoins spécifiques (apprentissage de la langue, santé, savoirs-être, remobilisation...). - Formaliser l'engagement par la signature de la charte d'engagement réciproques « C'est Des volontaires 67 ». - Utiliser un support d'évaluation de la progression des savoirs afin de les capitaliser et de les valoriser dans le cadre d'un certificat de L'engagement bénévole.
---------------------	--

PUBLIC VISE	Bénéficiaires du RSA, dès leur entrée dans le dispositif 20 places financées / opérateur, 4 opérateurs proposant des entrées et sorties permanentes
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? L'action est en cours
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)? <ul style="list-style-type: none"> - Réunions trimestrielles du comité de pilotage départemental - Réunions locales mensuelles du comité de suivi territorial
	<i>Coût de l'action</i> : 24.000 € / an (subvention de l'opérateur)
	L'action est financée par le biais du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion
	Y a-t-il des financements européens ? Oui ? A vérifier
	Comment va-t-on suivre l'action ? <ul style="list-style-type: none"> - Fiche navette de prescription - Bilan intermédiaire pour fin août 2019 - Bilan final fin d'année
L'action est en cours	

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
		
Réalisation	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires effectifs touchés par l'action - Répartition des bénéficiaires des actions : <li style="padding-left: 20px;">o Par sexe <li style="padding-left: 20px;">o Par tranche d'âge <li style="padding-left: 20px;">o Par territoire <li style="padding-left: 20px;">o Par niveau de français, de qualification - Critères d'engagement dans le dispositif : intéressés par le bénévolat, qui cherchent une ou des missions, impliqués dans une ou des missions. 	

Résultats	Evolution qualitative en termes de parcours d'insertion	

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 23 B	
Date de mise à jour	Renforcer les Ateliers Passerelle
REFERENCE PDEI	Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif
	Mieux mobiliser le territoire
PILOTAGE	Direction pilote : MADE
	Référent de l'action : le chargé de mission inclusion
	Autres directions concernées : MASP
	Partenaires concernés : les opérateurs des ateliers passerelle: l'Atelier, le CIDFF, Antenne, le CASF Bischwiller, Entraide le Relais, JEEP, Le Nid, Plurielles, Caritas.
PRESENTATION	Les ateliers « Passerelle » ont pour objectif la remobilisation des publics éloignés de l'emploi (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi) en parcours d'insertion sociale, en vue de leur inscription dans un parcours d'autonomie et de préparation au monde du travail.
	<p>Ils poursuivent l'objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accès à l'autonomie sociale ; - lever les freins entravant l'insertion professionnelle. <p>Les ateliers « Passerelle » viennent à l'appui de l'accompagnement réalisé par les référents de parcours d'insertion sociale.</p>
PUBLIC VISE	Les publics éloignés de l'emploi (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi) en parcours d'insertion sociale
MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? L'action est en cours
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?
	<ul style="list-style-type: none"> - un comité de pilotage sera prévu une fois par an. - Le Département réunit une fois par an l'ensemble des ateliers de redynamisation pour proposer les lignes directrices de la stratégie du Département dans ce champ
	Coût de l'action : 437.000 € pour 9 opérateurs déclinant 12 actions passerelle
	L'action est financée par le biais des fonds départementaux dédiés aux actions d'accompagnement social
Y a-t-il des financements européens ? Oui	

	<p>Comment va-t-on suivre l'action ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination annuelle entre le chargé de mission inclusion et chaque opérateur - Bilan intermédiaire de l'année à fin septembre - Bilan final fin d'année suite à un comité de pilotage annuel.
	L'action est en cours

INDICATEURS D'EVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires effectifs touchés par l'action - Répartition des bénéficiaires des actions : <li style="padding-left: 20px;">o Par sexe <li style="padding-left: 20px;">o Par tranche d'âge <li style="padding-left: 20px;">o Par territoire <li style="padding-left: 20px;">o Par niveau de français, de qualification 	
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 23 C	ORGANISER LE DON DES AGRICULTEURS AUX EPICERIES SOCIALES 24/01/2019
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	Axe 3
	Intitulé de l'objectif opérationnel

PILOTAGE	<i>MADE SIDE/SEAT</i>
	<i>Directeurs de projet : Catherine PAUL-HARDOUIN - Dominique STEINMETZ Chefs de projet : Charles BALTZER - Michèle MARTIN Chargé de projet : Olivier FAVREL</i>
	<i>Autres directions concernées Communication</i>
	<i>Partenaires concernés</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - La Chambre d'Agriculture - L'Interprofession fruits et légumes - PLANETE Légumes - Banque Alimentaire du Bas-Rhin - Démarche transversale en interne du CD67 (SIDE - SEAT - COMMUNICATION) - Le réseau des épiceries sociales - Le réseau des donateurs du secteur agricole

PRESENTATION	Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Informer les épiceries sociales et identifier leurs besoins et leurs capacités de stockage. - Entrer en contact avec les agriculteurs
---------------------	---

	<p>(sensibilisation, information) pour connaître leur positionnement par rapport à ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une démarche partenariale avec la Chambre d'Agriculture et les différents acteurs du champ agricole. - Construire un plan d'actions et de communication ensemble. - Mettre en synergie l'action des différents professionnels intervenant dans le champ social et agricole au service de ce projet <ul style="list-style-type: none"> o en interne au CD67 : chargé de mission inclusion - volontaire service civique - service eau assainissement déchets o en externe : les techniciens des ADAR - la responsable des circuits courts - la Banque Alimentaire - Accompagner en proximité les donateurs potentiels et exercer un rôle de facilitateur à chaque étape du don (susciter l'envie, soutenir de manière opérationnelle et instaurer du lien). - Créer et animer le réseau des donateurs potentiels (informations dans la durée, échanges de pratique dans les territoires) et donner du sens à cette démarche. - Tester une expérimentation locale de dons - Déployer le dispositif - Constater, évaluer et restituer le résultat pour ajuster et développer le dispositif (démarche partenariale avec les retours des donateurs)
--	---

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les publics fragiles qui ont accès aux épiceries sociales - Les équipes des épiceries sociales - Les donateurs (agriculteurs, producteurs...) <p><i>Combien de personnes pouvant être touchées?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 7200 personnes aidées par les épiceries sociales en 2017 - Un réseau de 18 épiceries sociales et 420 bénévoles impliqués - Les donateurs
---------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Des contrats aidés potentiels à la Banque Alimentaire à moyen ou long terme
--	---

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan de communication global, territorialisé et individualisé. - Un appel au volontariat du don. - Un accompagnement global, territorialisé et individualisé. - Une démarche d'amélioration continue
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche partenariale où chaque étape donne lieu à validation
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts salariaux du VSC, de la chargée de mission animation, innovation et transversalité, du chargé de mission inclusion et du chef de service eau, assainissement et déchets. - Déplacements ponctuels lors des réunions territorialisées organisées par la Chambre d'Agriculture (ADAR), lors des visites opérationnelles. - Un évènementiel de lancement à l'automne 2019 (à estimer).
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p> <p>Dépenses de fonctionnement interne au CD67</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p> <p>Non</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque étape fera l'objet d'une validation et la mise en œuvre sera accompagnée d'outils de pilotage, d'évaluation et de bilans communicants. - Un bilan intermédiaire et un bilan annuel seront mis en place dans un cadre partenarial (amélioration continue). - Les agriculteurs et les épiceries sociales auront connaissance des bilans et pourront faire part de leur analyse et contribuer à

	l'évolution du dispositif. - Un temps fort annuel sera organisé.
	<i>Quel est le calendrier ?</i> En 2019 : information, appel au volontariat, expérimentation locale et lancement officiel du dispositif.

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
1. Présentation en réunion des épiceries sociales de la possibilité et des modalités envisageables du don des agriculteurs.	2019 : Les épiceries sociales sont informées	Leur bilan de cette action (outil de recueil à élaborer)
2. Réalisation du bilan 2017 de l'action des épiceries sociales, analyses et constats.	2019 : Le bilan fournit un état des lieux précis : tonnage, publics, bénévoles	Le bilan des activités des épiceries sociales devra intégrer un nouvel item : le dispositif du don
3. Rencontre partenariale avec la Chambre d'Agriculture (circuits courts...), l'Interprofession fruits et légumes...	2019 : Inscrire ce projet dans la convention CD67/Chambre d'Agriculture	Enrichissement de la convention
4. Plan de communication et appel à volontariat	2019 : Réalisation d'un flyer et premiers impacts	Intégration naturelle de la pratique du don par les agriculteurs ? (Outil à élaborer pour le recueil des

		volumes donnés par type de produits, par territoire, par producteur, par épicerie pour permettre la lisibilité globale et territorialisée et la mise en lumière des donateurs)
5. Expérimentation du don des agriculteurs	2019 : Tester quelques mises en relation : agriculteurs/épiceries sociales	Quel déploiement du dispositif ?
6. Evaluation à court terme de l'expérimentation	2019 : Outil à élaborer pour le recueil des volumes donnés par type de produits, par territoire, par producteur, par épicerie pour permettre la lisibilité globale et territorialisée et la mise en lumière des donateurs	Exploitation et analyse des données – évaluation permettant de dégager des tendances et d'ajuster le dispositif (prévoir une forme communicante de présentation)
7. Lancement officiel du dispositif	Si possible 2019 : événement à co-construire (Chambre d'Agriculture – Interprofession fruits et légumes et le CD67)	En faire un rendez-vous annuel (comité stratégique ?)
Résultats		
Les meilleurs possibles en termes de maillage de partenariat local, de potentiel de dons utilisé, de diversification des produits à disposition des épiceries sociales et d'accès à une alimentation la plus saine possible pour les publics.		



OBSERVATIONS DU REFERENT
DE LA FICHE

ACTION N° 23 D-1 Date de mise à jour	Renouveler le cadre d'intervention des Epiceries sociales
REFERENCE PDEI	Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif Mieux mobiliser le territoire
PILOTAGE	Direction pilote : MADE Référent de l'action : le chargé de mission inclusion Autres directions concernées : MASP, Partenaires concernés : les épiceries sociales opérateurs des ateliers passerelle: l'Atelier, le CIDFF, Antenne, CASF Bischwiller, entraide le relais, JEEP, Le Nid, Plurielles, Caritas.
PRESENTATION	L'objet de l'action est d'apporter aux personnes en difficulté la mise à disposition de produits de première nécessité moyennant une participation, la possibilité d'utiliser les économies réalisées pour régler une dette ou une facture, la mise en œuvre d'un accompagnement individuel et collectif visant l'insertion. Compte-tenu de l'importance que le Département du Bas-Rhin accorde au domaine d'intervention de l'association, il s'engage à soutenir son objet général et notamment les mesures d'accompagnement des bénéficiaires du RSA
PUBLIC VISE	Les publics éloignés de l'emploi (bénéficiaires de minima sociaux) en parcours d'insertion sociale

MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? L'action est en cours
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ? - un comité de pilotage est prévu une fois par an.
	Coût de l'action : 437.000 € pour 9 opérateurs déclinant 12 actions passerelle
	L'action est financée par le biais des fonds départementaux dédiés aux actions d'accompagnement social
	Y a-t-il des financements européens ? Non
	Comment va-t-on suivre l'action ? - Coordination annuelle entre le chargé de mission inclusion et chaque opérateur - Bilan intermédiaire de l'année à fin septembre - Bilan final fin d'année suite à un comité de pilotage annuel.
L'action est en cours	

INDICATEURS D'EVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires effectifs touchés par l'action - Répartition des bénéficiaires des actions : o Par sexe o Par tranche d'âge o Par territoire o Par niveau de français, de qualification 	
Résultats		

<u>ACTION N°23 D-2</u> <u>Date de mise à jour</u>	LES EPICERIES SOCIALES - SUD
REFERENCE PDEI	Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi
PILOTAGE	Direction pilote MASP Référént de l'action CTAS Autres directions concernées MADE/ Chargé de mission inclusion Partenaires concernés : les épiceries sociales
PRESENTATION	Description de l'action : Le territoire Sud organise des réunions de réseau des épiceries sociales de son périmètre en déclinaison de celles organisées départementalement Il s'agit de favoriser le travail en réseau, la mutualisation de moyens, le développement de pratiques et de projet En janvier 2019, un projet d'accès à la culture sera mis en place, 100 personnes pourront aller au Haut Koenigsbourg et travaille sur le sujet de l'alimentation, Au cours de l'année 2019, les rencontres porteront sur la baisse de la fréquentation des épiceries sociales afin d'alimenter les constats départementaux et de proposer des solutions territoriales et plus globales
PUBLIC VISE	A qui s'adresse cette action ? Épiceries sociales du territoire et personnes accompagnées par ces structures Combien de personnes ? Les 5 épiceries et leurs bénévoles + les

	bénéficiaires
--	---------------

MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? - Rencontre tous les 2 mois, animés par le CTAS de l'UTAMS
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ? Réunion tous les 2 mois
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ? Temps CTAS
	Comment est financée l'action ? Budget CD aux épiceries et selon les projets
	Y a-t-il des financements européens ? non
	Comment va-t-on suivre l'action ? Bilan annuel et selon les projets
	Quel est le calendrier ? - Janvier 2019 : Visite du HK - Bilan de l'action en mars - Rencontre tous les 2 mois - Bilan annuel

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.1 Mobiliser et préparer à l'emploi

(PROJET 24)

Développer les actions en faveur du bénévolat



ENJEUX

Proposer des actions et solutions adaptées aux BRSA éloignés de l'emploi.



TEMOIGNAGES

Idéalement si cela est possible



ACTION PHARE

Ateliers bénévoles de l'engagement



PARTENAIRES

Insérer les logos



ACTIONS OPERATIONNELLES

(24 A)	Réduire les effets de seuil
(24 B)	Accompagner les petites associations dans le suivi administratif
(24 C)	Réfléchir à un outil de valorisation des compétences acquises



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 24 Date de mise à jour	LES ATELIERS DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE
REFERENCE PDEI	<p>Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi</p> <p>Mieux définir le vivier</p>
PILOTAGE	<p>MADE</p> <p>Chargée de mission MADE inclusion et Conseiller Emploi</p> <p>MASP – Conseillère Territoriale Insertion MESJ – Conseiller Territorial "Vie Associative"</p> <p>Association « L'Atelier » Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission Locale, les opérateurs RSA du territoire</p>
PRESENTATION	<p>Accompagnement des BRSA de plus de 4 ans dans le dispositif qui souhaitent s'investir volontairement dans une action bénévole. Ateliers collectifs et suivi individuel afin de développer les savoir être en situation professionnelle et pouvoir trouver des lieux de bénévolat.</p> <p>La Charte C'est des Volontaires pourra être signée dans ce cadre. Des CEC modulables pourront également être signés en suite de parcours et cela dans le respect de l'enveloppe déterminée par l'Etat.</p>
PUBLIC VISE	<p>BRSA de plus de 4ans</p> <p>24 + 10 places ouvertes à/c de septembre 2018</p>

<p>MISE EN ŒUVRE A compléter par la MADE</p>	<p>Comment va-t-on mettre en place l'action ? Action expérimentale dans le cadre du FAPI depuis février 2018</p>
	<p>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ? Réunions trimestrielles entre l'opérateur, les CTI, le CTVA et le Chargé de Mission Inclusion Sociale</p>
	<p>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</p>
	<p>Comment est financée l'action ? Dans le cadre du FAPI actuellement</p>
	<p>Y a-t-il des financements européens ?</p>
	<p>Comment va-t-on suivre l'action ?</p>
	<p>Quel est le calendrier ?</p>

 <p style="text-align: center;">INDICATEURS D'ÉVALUATION</p>		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 <p style="text-align: center;">OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE</p>	

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.1 Mobiliser et préparer à l'emploi

(PROJET 25)

Lever les freins à l'emploi

 <h3>ENJEUX</h3> <p>Répondre aux difficultés « non-professionnelles » qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolées, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion constitue un préalable incontournable.</p> <p>Sont particulièrement identifiées les problématiques de santé (mal-être psychologique, dépendance (alcoolisme, toxicomanie ...), hygiène de vie), de mobilité (distinguer SAVOIR BOUGER : être en capacité d'utiliser les transports en commun et les offres de mobilités disponibles sur son territoire, et ETRE EN CAPACITE DE BOUGER : pouvoir accéder aux modalités de transport existantes (véhicules personnels avec ou sans permis, transports en commun,...), de garde d'enfants (déficit d'offre, offre inadaptée, frein financier, non-recours), d'illettrisme et maîtrise de la langue française, de fracture numérique (ligne de rupture symbolique, le tracé d'un clivage entre d'une part les individus ou groupes sociaux qui sont – ou se sentent – bien intégrés à la « société de l'information », d'autre part ceux qui sont – ou se sentent – exclus de cette société).</p>	 <h3>TEMOIGNAGES</h3>
 <h3>ACTION PHARE</h3> <p>Mise en œuvre d'une « approche globale » pour lever les freins</p>	 <h3>PARTENAIRES</h3> <p>Ville de Strasbourg, ensemble des opérateurs sociaux et socio-professionnels, cpam, CAF, Pôle Emploi, intercommunalités,...</p>

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(25 A)	Lever les freins liés à la santé
(25 B)	Lever les freins à la mobilité
(25 C)	Lever les freins liés aux modes de garde
(25 D)	Lever les freins liés à l'illettrisme et à la maîtrise de la langue française
(25 E)	Lever les freins liés à la fracture numérique
(25 F)	Actions spécifiques Nord
(25 G)	Actions spécifiques Ouest
(25 H)	Actions spécifiques sur la ville de Strasbourg (Numérique, illettrisme, FLE)
(25 I)	Actions spécifiques Sud

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 25 A	Lever les freins liés à la santé
Date de mise à jour	<i>28 novembre 2018</i>

REFERENCE PDEI	<i>AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI</i>
	<i>OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI</i>

PILOTAGE	<i>Mission Action Sociale de Proximité</i>
	<i>Régis FEBVRE</i>
	<i>Ville de Strasbourg</i>
	<i>Anne FENDER</i>

PRESENTATION	<p><i>1. Création d'une équipe mobile santé en territoire</i></p> <p><i>Développer une offre de services spécifique aux bas-rhinois à tous les âges de la vie sur l'ensemble des territoires par la création d'équipes santé territoriales pluridisciplinaires. L'objectif est de soutenir les personnes dans leur parcours d'accès et de poursuite des soins afin d'éviter les ruptures de soins et/ou d'errance médicale. Il s'agit d'enrichir l'offre existante d'une expertise médicale transversale et ainsi doter les territoires de moyens permettant un portage en proximité de la thématique santé du Département. Le médecin assurera un rôle d'interface et de coordination entre les professionnels du Département et ses homologues libéraux, en complémentarité des acteurs locaux. L'équipe a ainsi vocation à renforcer l'articulation entre les secteurs sociaux, sanitaires et médico-sociaux en cohérence avec l'orientation suivante.</i></p>
---------------------	---

	<p><i>2. Bilans de santé territorialisés</i></p> <p><i>Renforcer l'accès à la prévention et aux soins en développant une offre de proximité. Il s'agit de développer un partenariat avec la CPAM et la MGEN visant à proposer des bilans de santé réalisés au centre de santé de la MGEN de Strasbourg pour les personnes du territoire de l'Eurométropole et territorialisés en proximité sur le reste du territoire départemental. Cette action est inscrite dans la démarche de lutte contre la grande pauvreté.</i></p> <p><i>3. Détection, repérage, signalement et accompagnement des personnes renonçant aux soins</i></p> <p><i>Le Département du Bas-Rhin et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) proposent de mettre en commun leurs moyens afin de créer un dispositif de détection et de signalement des personnes en situation de renoncement aux soins, de sorte à ce qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement global et personnalisé vers les soins dans le cadre de la mise en œuvre par la Caisse primaire de sa Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS).</i></p>
--	---

PUBLIC VISE	<i>Personnes en situation de précarité renonçant aux soins</i>
	<p><i>Comment est financée l'action ? :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. Financements inscrits au BP 2019</i> <i>2. Financements</i> <i>3. Sans impact financier</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>

	<i>Non</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<i>Quel est le calendrier ? Mise en œuvre en 2019</i>

INDICATEURS D'EVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Nb de bilans de santé Nb de personnes accompagnés	
Résultats	Taux de renoncement aux soins Taux d'accès à l'emploi parmi les personnes accompagnées	

OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	
	

ACTION N° 25 B Date de mise à jour	Levers les freins liés à la mobilité 28 novembre 2018
REFERENCE PDEI	AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI
PILOTAGE	Mission Action Sociale de Proximité Régis FEBVRE Ville de Strasbourg Anne FENDER
PRESENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les ménages en situation de précarité/mobilité (diagnostic à faire) et répondre à court terme à l'urgence : aides financière à la mobilité, lutte contre le recours à la non-tarifification sociale, - Diversifier l'offre de mobilité : amélioration des dessertes des transports en commun (horaires, lieux, promotion des mobilités partagés (autopartage, covoiturage solidaire, microbus, plateformes publiques ou privées, - création d'un dispositif d'aide financière au permis avec contrepartie (bénévolat)
PUBLIC VISE	Personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés liées à la mobilité
MISE EN ŒUVRE	Comment est financée l'action ? A définir Y a-t-il des financements européens ? A définir Comment va-t-on suivre l'action ? Quel est le calendrier ? Mise en œuvre en 2019



INDICATEURS D'ÉVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Réalisation du diagnostic pour cibler les ménages Création du dispositif d'aide financière au permis	
Résultats	Nb de personnes mises à l'emploi	



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<p><u>ACTION N° 25 C</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u></p>	<p>Levers les freins liés aux modes de garde</p> <p><i>28 novembre 2018</i></p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p><i>AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI</i></p> <p><i>OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI</i></p>
<p>PILOTAGE</p>	<p><i>Mission Action Sociale de Proximité</i></p> <p><i>Régis FEBVRE</i></p> <hr/> <p><i>Ville de Strasbourg</i></p> <p><i>Anne FENDER</i></p>
<p>PRESENTATION</p>	<p><i>La garde des enfants peut être un obstacle à l'insertion professionnelle en raison de la nécessaire organisation familiale et du coût financier. Selon une étude de la DREES datant de 2011, la garde d'enfants limite dans leurs démarches 27 % des parents bénéficiaires de minimas sociaux en recherche d'un emploi. Ce frein est plus important chez les mères ».</i></p> <p><i>1. Développer le dispositif des crèches AVIP.</i></p> <p><i>En zone rurale, réserver des places chez des AMAT volontaires pour accueillir les enfants de BRSA qui retrouveraient un emploi à pourvoir très rapidement.</i></p> <p><i>2. Développer une offre de micro-crèches publiques aux tarifs plus accessibles que les micro-crèches privées qui fleurissent dans beaucoup de communes mais restent inaccessibles aux BRSA faute de ressources nécessaires.</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>Personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés d'insertion liées aux modes de garde, familles monoparentales</i></p>
	<p><i>Comment est financée l'action ? A définir</i></p>

	<i>Y a-t-il des financements européens ? A définir</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<i>Quel est le calendrier ? Mise en œuvre en 2019</i>

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Nb de places en crèches avip, taux de couverture des places par bassin de vie	
Résultats	Nb de personnes remises à l'emploi dont nb de familles monoparentales	

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 25 D</u>	Levers les freins liés à l'illettrisme et à la maîtrise de la langue française
<u>Date de mise à jour</u>	<i>28 novembre 2018</i>

REFERENCE PDEI	<i>AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI</i>
	<i>OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI</i>

PILOTAGE	<i>Mission Action Sociale de Proximité Régis FEBVRE</i>
	<i>Ville de Strasbourg Anne FENDER</i>

PRESENTATION	
---------------------	--

PUBLIC VISE	
	<i>Comment est financée l'action ? A définir</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ? A définir</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i>

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Nb de places en crèches avip, taux de couverture des places par bassin de vie	

Résultats	Nb de personnes remises à l'emploi dont nb de familles monoparentales	

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<p><u>ACTION N° 25 E</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u></p>	<p>Levers les freins liés à la fracture numérique</p> <p>28 novembre 2018</p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p>AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI</p> <p>OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p>Mission Action Sociale de Proximité Régis FEBVRE</p> <hr/> <p>Ville de Strasbourg Anne FENDER</p>
<p>PRESENTATION</p>	<p><i>L'insertion sociale et professionnelle peut être complexifiée par la numérisation des démarches d'accès aux droits.</i></p> <p><i>En effet, la question de l'inclusion numérique est au cœur des préoccupations des politiques publiques. Deux éléments majeurs peuvent entraîner l'exclusion numérique : le manque d'accessibilité aux outils (précarité) et la non compétence.</i></p> <p><i>Selon le rapport de France Stratégie remis au gouvernement sur le numérique, 14 millions de personnes n'ont que peu, voire pas du tout, la maîtrise des outils numériques. La grande majorité d'entre elles ne sont pas internautes. Dans un contexte de numérisation croissante des activités du quotidien, cela constitue un handicap, ou à tout le moins une vulnérabilité. Le public en précarité est le plus exposé à l'exclusion numérique (Sur 1900 personnes en difficultés d'insertion, seulement 21% des répondants déclarent avoir un abonnement mobile- Source : Emmaus-Connect).</i></p> <p><i>Face à ce constat, le Département du Bas-Rhin a, en 2018, sollicité une enquête au COMPAS auprès du public fréquentant ses centres médico-sociaux sur leur approche du numérique :</i></p>

- 1/3 ne bénéficie pas d'accès à internet
- 3/4 ont déjà effectué des démarches administratives par internet mais en étant accompagné
- Pour 40% d'entre eux, internet est une source d'inquiétude
- 3/4 expriment le besoin d'être accompagnés
- 89% ne connaissent pas les initiatives de proximité en matière d'accompagnement à internet

Ainsi, la dématérialisation des procédures et des services au sein de nos institutions peut constituer un risque supplémentaire de rupture de droits ou de non recours aux droits pour les personnes en difficultés et par voie de conséquence une difficulté dans les démarches à réaliser pour accéder à l'emploi.

1. Développer une stratégie globale en formant ses professionnels de l'action sociale de proximité à accompagner les personnes au numérique, en expérimentant de nouvelles réponses (écrivains publics du numérique, épicerie sociale numérique), en développant des partenariats de proximité (avec les CCAS, associations locales) et institutionnels (convention avec la CAF, la CPAM, Pôle emploi) pour donner et accompagner l'accès au numérique.
2. Répondre à l'appel à projets « Hubs France Connectée » pour encourager la coordination des projets d'inclusion numérique dans les territoires.
Ce hub sera une structure intermédiaire destinée à fournir un appui aux acteurs de la médiation et de l'inclusion numériques et leur permettre d'offrir des services de qualité à la hauteur des besoins de l'ensemble des citoyens.
4 missions seront confiées à cette structure intermédiaire :

	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser, articuler, et coordonner les acteurs de la médiation numérique pour faire converger les projets vers des priorités territoriales définies avec les collectivités ; - Lever des fonds et appuyer en ingénierie financière les acteurs opérationnels pour monter des projets à impact territorial plus fort et mobiliser toutes sources de financement (notamment européennes) en montant des projets à plus grande échelle - Mutualiser et apporter de la valeur aux acteurs de terrain en créant des centres de services partagés (mutualisation de parcours de formation pour les aidants ou médiateurs, partage d'outils et de ressources humaines...) - Évaluer l'efficacité des services rendus sur le territoire et en informer les collectivités et les instances nationales concernées.
--	---

PUBLIC VISE	<i>Personnes en situation de précarité</i>
	<i>Comment est financée l'action ? Etat</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ? Non</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ? Instance de pilotage dédiée</i>
	<i>Quel est le calendrier ? Mise en œuvre en 2019 - 2020</i>

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Création du Hub	
Résultats	Pérennisation du modèle économique Nb de personnes accompagnées	

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N°25 F-1	C'est quoi le travail ?
Date de mise à jour 29/10/2018	

REFERENCE PDEI	Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif
	Mieux mobiliser le territoire

PILOTAGE	<i>Direction pilote : MASP</i>
	<i>Référent de l'action : Gaëlle Le Jan</i>
	<i>Autres directions concernées : MADE</i>
	<i>Partenaires concernés : opérateurs RSA</i>

PRESENTATION	<p>Action de mobilisation en collectif.</p> <p>1^{ère} semaine : poser le cadre du « Travail », qu'est-ce que le travail ? Quelle place ça a dans leur vie ? ect...Rencontre avec des employeurs en fin de semaine.</p> <p>2^{ème} semaine : rendez-vous individuels pour finaliser le projet professionnel, Atelier image de soi réalisé par ICF conseil, démarches de recherche de stage en autonomie</p> <p>3^{ème}-5^{ème} semaine : période de stage.</p> <p>6^{ème} semaine : retour sur expérience, techniques de recherche d'emploi, simulation d'entretien.</p>
---------------------	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>BRSA âgés de 25 à 30 ans hébergés chez leurs parents.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p> <p>8 à 10 personnes</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	Orientation par les référents RSA.
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	Information aux référents lors des CTRSA et réunion d'équipe.
MISE EN ŒUVRE	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	Subvention globale DAE Atelier
MISE EN ŒUVRE	<i>Comment est financée l'action ?</i>

	Subvention globale DAE Atelier + subvention Atelier Image de Soi
	<i>Y a-t-il des financements européens ? Non</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Réunion évaluation/bilan
	<i>Quel est le calendrier ?</i> Communication aux partenaires en septembre. Rencontre des candidats potentiels par l'Atelier en octobre. Démarrage le 5 novembre 2018.

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 25 F-2 Date de mise à jour 29/10/2018	Ateliers Image de soi
REFERENCE PDEI	Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif Mieux mobiliser le territoire
PILOTAGE	<i>Direction pilote : MASP</i> <i>Référent de l'action : Gaëlle Le Jan et Emilie Bressollette</i> <i>Autres directions concernées : MADE</i> <i>Partenaires concernés : opérateurs RSA</i>
PRESENTATION	<p>Ces ateliers sont axés sur la confiance en soi et la mise en valeur et s'adressent aux BRSA.</p> <p>Les sessions de groupe se déroulent dans les locaux d'ICF sur une journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matinée : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pitch flash mini présentation de soi ○ Avant / Après, vêtements, colorimétrie... ○ Image de soi, image désirée, image reflétée (travail avec le groupe). • Après-midi / atelier pratique : En fonction du groupe : maquillage, coiffage/rasage. Exercices en petits groupes en fonction des problématiques ou des envies. <p>Possibilité d'aborder certaines thématiques en session individuelle si cela n'est pas possible lors de la session en groupe.</p>
PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> BRSA du territoire Nord <i>Combien de personnes ?</i> 60 BRSA 8 sessions en groupe (5 personnes) et 40 sessions individuelles seront réalisables de mars à décembre

	2018.
--	-------

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> Orientation par les référents RSA.
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> Information aux référents lors des CTRSA et réunion d'équipe.
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?
	<i>Comment est financée l'action ?</i> FAPI
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Non
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Réunion évaluation/bilan intermédiaire
	<i>Quel est le calendrier ?</i> Communication aux partenaires en février 2018. 8 sessions en groupe : (5 personnes) <ul style="list-style-type: none"> - 28 mars, - 2 mai, - 6 juin, - 11 juillet, - 5 septembre, - 3 octobre, - 7 novembre - 12 décembre
	40 sessions individuelles seront réalisables de mars à décembre 2018.
	Bilan intermédiaire le 2 juillet 2018

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE



<p><u>ACTION N°25 F-3</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u> 29/10/2018</p>	<p>COPIL Kaltenhouse / Mertzwiller</p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p>Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif</p> <p>Mieux mobiliser le territoire</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p>MASP</p> <p><i>Référent de l'action :</i> CTI : Gaëlle Le Jan et Emilie Bressollette RETMS : Céline Bilger et Yann Berthelot</p> <p><i>Autres directions concernées :</i> MADE/SDLS, MEF/PMI</p> <p><i>Partenaires concernés :</i> UDAF, AVA Habitat et Nomadisme, CIDFF, CIAS du Pays de Niederbronn Les Bains, Domial, Opus 67, Electricité de Strasbourg, mairies de Mertzwiller et Kaltenhouse, CAF, CASF/COTEFOR, Education Nationale</p>
<p>PRESENTATION</p>	<p>Accompagner les nomades sédentarisés dans le maintien dans le logement et dans la gestion de la vie quotidienne afin de favoriser leur insertion, de réduire les dettes locatives et d'énergie... Pour Kaltenhouse l'enjeu pour la PMI et l'UTAMS est également la scolarisation des enfants d'âges scolaires et le suivi médical régulier des enfants d'âges PMI.</p>
<p>PUBLIC VISE</p>	<p>Les habitants de la rue de la forêt à Mertzwiller Les habitants des terrains d'aviation, du Rosenfeld et de la Sablière à Kaltenhouse</p>
<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> Des sous-groupes de travail partenarial pour les terrains de Kaltenhouse sur les thématiques de l'enfance/scolarisation et de l'insertion/emploi.</p>

	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?
	Comment est financée l'action ? le CD finance des postes d'AVA, la CAF finance l'EVS.
	Y a-t-il des financements européens ? Oui : COTEFOR,
	Comment va-t-on suivre l'action ? Les différents COPIL permettront de suivre l'action de manière régulière.
	Quel est le calendrier ? COPIL Domial/Mertzwiller : 1X/trimestre COPIL Kaltenhouse : 1X/ trimestre Sous-groupes thématiques Kaltenhouse : 1X/ 2 mois

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N°25 F-4 Date de mise à jour 29/10/2018	Bénévolat Mertzwiller
REFERENCE PDEI	Agir sur le territoire pour le rendre plus inclusif Mieux mobiliser le territoire
PILOTAGE	<i>Direction pilote : MASP</i> <i>Référent de l'action : Gaëlle Le Jan CTI</i> <i>Autres directions concernées : MADE</i> <i>Partenaires concernés : Mairie de Mertzwiller, Utiléco.</i>
PRESENTATION	L'action a été mise en place suite au souhait d'habitants de la rue de la forêt de nettoyer le site et de leur demande à ce que cette démarche soit reconnue comme action d'insertion au titre du RSA. Demandes que ces derniers ont formulées auprès du Maire de Mertzwiller. Une convention tri-partite entre les personnes, la mairie de Mertzwiller et le Conseil Départemental a été rédigée afin de permettre la réalisation du nettoyage des sites de la rue de la forêt et de la Hardt à titre bénévole.
PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> Habitants de la rue de la forêt de Mertzwiller <i>Combien de personnes ?</i> 5 personnes
MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> L'action a été mise en place suite au souhait d'habitants de la rue de la forêt de nettoyer le site et de leur demande à ce que cette démarche soit reconnue comme action d'insertion au titre du RSA. <i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i> Réunion de suivi + point lors des COPIL Domial/Mertzwiller. <i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>

	<p><i>Comment est financée l'action ?</i> FAPI pour l'accompagnement dans le cadre des ateliers de l'engagement.</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Non <i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Réunion de suivi avec les participants. Point avec le médiateur d'AVA qui se rend sur site régulièrement, point avec le service technique de Mertzwiller qui fournit le matériel aux personnes et assure le suivi du nettoyage.</p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> Février 2018 signature des conventions. Mai 2018 démarrage de l'accompagnement dans le cadre des ateliers de l'engagement bénévole. Juin 2018 bilan et signature des avenants à la convention pour la reconduite de l'action. Décembre 2018 nouveau bilan.</p>

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<p><u>ACTION N°25 F-5</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u> 29/10/2018</p>	<p align="center">Bilan de Santé MGEN</p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p>Agir sur les ressources du territoire pour le rendre plus inclusif</p> <hr/> <p>Mieux mobiliser le territoire</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p><i>Direction pilote :</i> MASP</p> <hr/> <p><i>Référent de l'action :</i> Emilie Bressollette CTI</p> <hr/> <p><i>Autres directions concernées :</i></p> <hr/> <p><i>Partenaires concernés :</i> opérateurs et partenaires RSA</p>
<p>PRESENTATION</p>	<p>Toute personne affiliée au régime général de la Sécurité sociale peut bénéficier dans le Bas-Rhin d'un examen de santé gratuit proposé par le Centre de soins de la MGEN à Strasbourg.</p> <p>Or, il a été constaté que l'ensemble des assurés bas-rhinois n'était pas en mesure de se déplacer à Strasbourg. C'est pourquoi des bilans de santé dits externalisés ont été créés par la MGEN sur le territoire Nord, en lien avec les partenaires du champ médico-social et de santé. Ils ont lieu depuis 2017 à la Résidence junior Alter et toi de Haguenau.</p> <p>La mise en place de ces bilans a été soutenue par l'UTAMS, car 20% des personnes suivies par nos services mettent en avant des problématiques de santé et n'ont pas de suivi médical régulier. Ces bilans de santé gratuits sont une opportunité permettant de faire un premier point sur l'état de santé des personnes en situation d'insertion, afin de savoir si des soins doivent être engagés. L'objectif est de faire en sorte que les problématiques de santé puissent être intégrées au parcours d'insertion</p>

	<p>sociale ou professionnelle de la personne. Lorsqu'une pathologie est détectée lors du bilan de santé, un lien peut ensuite être fait par les référents RSA vers le RESI, dont le médecin pourra faire des préconisations afin de rendre l'insertion professionnelle compatible avec les soins à effectuer.</p> <p>Le bilan de santé est également l'occasion de procurer des messages de prévention importants auprès d'un public fragile afin d'éviter l'apparition de problèmes de santé.</p>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i> Tous les assurés du régime général de la Sécurité sociale. Orientation des BRSA par l'UTAMS et les opérateurs RSA.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i> 8 à 10 places de bilan par mois.</p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> La logistique et les moyens RH sont gérés par la MGEN directement. Les CTI se font le relai des informations nécessaires concernant les dates des bilans, les places restantes etc auprès des collègues de l'UTAMS et des partenaires extérieurs susceptibles d'orienter des personnes. Les orientations sont individuelles, mais des groupes peuvent également être constitués par l'une ou l'autre structure.</p> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> Les points d'ajustement sont évoqués lors des réunions des partenaires de l'insertion chaque trimestre.</p> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> 0</p> <p><i>Comment est financée l'action ?</i> Financements de la CPAM à la MGEN et mise à disposition des locaux nécessaires par une convention avec la Résidence Junion Alter et toi de Haguenau.</p> <p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Non</p> <p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Nombre d'orientations des référents RSA et structures partenaires</p>
----------------------	--

	<i>Quel est le calendrier ?</i> 1 bilan tous les mois sur le territoire Nord, 1 réunion partenariale par trimestre
--	--

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 25 F-6 Date de mise à jour 29/10/2018	Convention Château Walk
REFERENCE PDEI	Agir sur le territoire pour le rendre plus inclusif Mieux connaître le public
PILOTAGE	<i>Direction pilote : MASP</i> <i>Référent de l'action : Gaëlle Le Jan et Emilie Bressollette CTI</i> <i>Autres directions concernées :</i> <i>Partenaires concernés : Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse pour l'établissement Château Walck.</i>
PRESENTATION	Le centre de soins et de réadaptation en addictologie Château Walk et le Conseil Départemental du Bas-Rhin ont décidé en juillet 2017 de mettre en place une convention partenariale avec l'UTAMS Nord. Cette convention doit permettre : <ul style="list-style-type: none"> • De mettre en œuvre un partenariat afin de prévenir les rechutes des allocataires du RSA après une hospitalisation à Château Walk, en anticipant le retour à domicile dans un contexte de vie parfois fragilisé. • De renforcer les passerelles entre l'action sanitaire et l'action sociale dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle ou sociale des BRSA.
PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> Le public visé par ce partenariat est les BRSA du territoire Nord sortant de Château Walk. <i>Combien de personnes ?</i> En 2017 cela a représenté 6 personnes.
MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>

	Rencontre avec le service social de Château Walk afin de définir les modalités de fonctionnement de la convention de partenariat. Invitation du service social de Château Walk lors des rencontres du groupe santé et de la réunion des partenaires de l'insertion du territoire Nord.
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i> pas de financement spécifique
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Non
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Rencontre 2 fois par an pour suivre le fonctionnement de la convention.
<i>Quel est le calendrier ?</i> Juillet 2017 signature de la convention. Janvier 2018 rencontre du service social de Château Walk pour définition de la mise en œuvre du partenariat. Juin 2018 nouvelle rencontre.	

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

<u>ACTION N°25 G-1</u>	
<u>Date de mise à jour</u> <u>11/10/2018</u>	Code pour tous

REFERENCE PDEI	

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> MADE
	<i>Référent de l'action</i> Utams Ouest
	<i>Autres directions concernées</i> MASP
	<i>Partenaires concernés</i> CD 67 (MADE, UTAMS, ...), Mobilex, Pôle Emploi, Mission Locale, Entr'aide Emploi, Emploi Service, mairie de Saverne

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i> L'action vise à préparer toute personne engagée dans une action à visée d'insertion professionnelle à l'examen du code. Cet objectif sera inscrit dans les attendus des actions.
	Cette préparation sera gratuite pour la personne et vise à engager le parcours d'accès au permis et contribuer à lever concrètement le frein lié à la mobilité.
	En parallèle, la personne sera accompagnée à la prise de conscience de la nécessité de la mobilité, à dépasser sa zone de confort pour pouvoir s'engager dans des projets qui vont bouger leur réalité et élargir le champ des possibles.

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> Toute personne bénéficiaire du RSA engagée dans une action à visée d'insertion sociale et professionnelle. Dans un esprit de décroisement et de prévention, le public sera étendu à tout jeune inscrit dans la garantie jeune.
	<i>Combien de personnes ?</i>

	<p>A définir :</p> <p>BrSA inscrits dans une action à visée d'insertion pro Jeunes en garantie jeunes (100)</p> <p>Jeunes inscrits dans l'action pilotée par Pôle Emploi : 100</p> <p>Jeunes inscrits dans la garantie jeune hors mission locale Saverne</p>
--	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etude préalable des possibles :</i> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Quels acteurs potentiels sur la formation et la préparation au permis</i> ◦ <i>Identifier un programme de « mobilité intellectuelle » - identifier les acteurs de cet atelier (mutualisé entre les partenaires)</i> • <i>Définition d'un plan d'action territorial</i> • <i>Mise ne œuvre du plan</i>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Constitution d'une équipe projet sous la conduite de l'UTAMS (tous les partenaires cités) pour l'étude préalable et la définition du plan d'action territorial</i> • <i>Validation politique territoriale du plan d'action</i> • <i>Conduite des actions suivies par l'équipe projet, sous le pilotage de l'UTAMS en lien avec la MADE</i>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <p>4^{ème} trimestre 2018 : constitution de l'équipe projet et réalisation de l'étude préalable</p> <p>1^{er} trimestre 2019 : validation du plan d'action -</p> <p>2^{ème} trimestre 2019 : démarrage des actions</p> <p>4^{ème} trimestre 2019 : évaluation intermédiaire</p> <p>2^{ème} trimestre 2020 : Bilan -ajustements, décision de reconduite ou d'arrêt.</p>



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats	Nombre de codes préparés	
	Nombre de codes réussis	
	Sondage sur la mise en mobilité des personnes	



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N°25 G-2</u>	
<u>Date de mise à jour</u> <u>02/10/2018</u>	

**Actions citoyennes :
S'engager pour mieux bouger**

REFERENCE PDEI	
-----------------------	--

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> MADE
	<i>Référent de l'action</i>
	<i>Autres directions concernées</i> MASP
	<i>Partenaires concernés</i> CD 67 (MASP, UTAMS, MADE), Ville de Saverne, Entraide emploi, Mission Locale,

PRESENTATION	<p><i>Description de l'action</i></p> <p>L'activité citoyenne est une des actions phares proposée par Entraide Emploi dans le cadre de l'action n°4-1. Une réflexion est engagée pour mutualiser cette offre avec la Mission Locale pour mieux satisfaire les besoins exprimés par les communes et proposer un outil supplémentaire sur le territoire. Cette mutualisation se heurte aujourd'hui à des contraintes de réglementation financière, aux risques de double financement et va demander de la souplesse et de l'innovation pour construire une offre efficace et décloisonnée de parcours.</p> <p>L'activité citoyenne, permet à une personne de s'engager dans une action bénévole, utile à la collectivité, encadrée par un technicien. Cette action contribue à la prise de conscience de certaines de ses compétences, de renouer avec la société au sein de laquelle la personne peut reprendre une place active, de tisser du lien et globalement de se remettre en situation d'agir.</p> <p>Cette mise en mouvement sera alors soutenue par la contribution de la collectivité bénéficiaire des activités citoyennes du financement d'heures de conduite, par exemple sous forme d'aide communale versées dans le</p>
---------------------	--

	cadre du CCAS.
--	----------------

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i> Toute personne bénéficiaire du RSA engagée dans une action à visée d'insertion sociale et professionnelle. Dans un esprit de décloisonnement et de prévention, le public sera étendu à tout jeune inscrit dans la garantie jeune.</p> <p>Ce projet sera mené sur la ville de Saverne, et proposée lors des prospections de besoin d'activité citoyenne à toute autre collectivité intéressée.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i> A définir : BrSA inscrits dans une action à visée d'insertion pro Jeunes en garantie jeunes (100) Jeunes inscrits dans l'action pilotée par Entraide Emploi: 100 Jeunes inscrits dans la garantie jeune hors mission locale Saverne</p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> <i>Deux étapes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Définition d'un cahier des charges avec la commune de Saverne et structuration de l'action</i> • <i>Proposition aux communes ou autres partenaires lors de la prospection de niches « d'activité citoyenne »</i>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i> Comité de pilotage : Département/ville pour définir le cahier des charges Equipe projet : pour la structuration et le suivi de l'action (CD/Mairie, Entraide Emploi, Mission Locale, Pôle Emploi)</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> Sauf à contribuer en plus aux heures de conduite... rien</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> 4^{ème} trimestre 2018 - 1^{er} trimestre 2019 : définition du cahier des charges</p>

	2 ^{ème} trimestre 2019 : définition des modalités de fonctionnement 3 ^{ème} trimestre 2020 : mise en œuvre 1 ^{er} trimestre 2021 : évaluation intermédiaire 3 ^{ème} trimestre 2021 bilan – poursuite/ou non
--	--

INDICATEURS D'EVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats	Nombre d'heures financées	
	Nombre de permis passés/réussis	

OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	
	

<u>ACTION N°25 G-3</u> <u>Date de mise à jour</u> <u>11/10/2018</u>	Un mode de garde pour tout bénéficiaire du RSA /de la garantie jeune engagé dans une action à visée d'insertion professionnelle pour soutenir le parcours d'insertion
--	--

REFERENCE PDEI	
-----------------------	--

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> MADE
	<i>Référent de l'action</i> UTAMS
	<i>Autres directions concernées</i> MASP, MEF
	<i>Partenaires concernés</i> Cd 67 (MADE, MASP, UTAMS, PMI) ; CAF, Com Com Saverne, Ville de Saverne

PRESENTATION	<p><i>Description de l'action</i></p> <p>Les problèmes de garde constituent un frein objectif majeur à la mise en œuvre d'un parcours. Cette question, traitée au moment de l'offre d'insertion à très peu de chance d'être soldée positivement.</p> <p>Cette action pose comme principe obligatoire de traiter la question de la garde d'enfant dans les actions à visée d'insertion professionnelle.</p> <p>La première étape consiste à identifier pour chaque parent bénéficiaire de RSA l'existence d'une solution de garde ou son absence. Cet engagement sera opposable en cas de non disponibilité à une action pour des motifs de garde.</p> <p>Il sera proposé à chaque parent ne disposant pas d'une solution de garde d'intégrer un processus d'intégration en crèche pour aboutir à une fréquentation en crèche ou en périscolaire un jour par semaine.</p> <p>Ce processus pourra être engagé en amont d'une action si cette difficulté en conditionne l'accès.</p> <p>Ce projet est à mettre en perspective avec les projets de</p>
---------------------	--

	crèches VIP
--	-------------

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> Cette action s'adresse aux parents bénéficiaires de RSA qui ne disposent pas d'une solution de garde en cas d'accès à une action à visée d'insertion professionnelle, d'une formation ou d'un emploi.
	Cette action vise ce sont les ressortissants de la COM COM de Saverne. <i>Combien de personnes ?</i> Analyser BRSA avec enfant Saverne

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage : Ville/com/com, CD67 : cahier des charges des possibles - Equipe projet : ville de Saverne, Com-Com, CD (UTAMS, MADE, PMI), Entraide emploi, Mission locale, caf ?propositions :suivi de la mise en oeuvre
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i> 4 ^{ème} trimestre 2018 - 1 ^{er} trimestre 2019 : définition du cahier des charges avec Com/com et Ville de Saverne 2 ^{ème} trimestre 2019 : définition des modalités de fonctionnement 3 ^{ème} trimestre 2020 : mise en œuvre 1 ^{er} trimestre 2021 : évaluation intermédiaire 3 ^{ème} trimestre 2021 bilan – poursuite/ou non

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
		Objectifs année n

Réalisation		
Résultats	Processus d'intégration réalisés	
	Nombre de personnes autonomes en matière de garde d'enfant	
	Adéquation du besoin de place et de l'offre	

<p><u>ACTION N°25 G-4</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u> <u>25/10/2018</u></p>	<p>Renforcer l'apprentissage du français pour les BRSA d'origine étrangère</p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p><i>Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi</i></p> <p>Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi – Innover au service du développement de l'emploi et de l'insertion</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p><i>Direction pilote</i> <i>MASP</i></p> <p><i>Référent de l'action</i> <i>UTAMS</i></p> <p><i>Autres directions concernées</i> <i>MADE</i></p> <p><i>Partenaires concernés</i></p> <p>Centre socio-culturel de Saverne, Contrat de Ville de Saverne, GRETA Nord-Alsace, Plateforme départementale de maîtrise du français, ASF 67 antenne de Sverne.</p>
<p>PRESENTATION</p>	<p>Les assistantes sociales de l'UTAMS intervenant au sein de la Ville de Saverne rencontrent régulièrement des personnes ne maîtrisant pas le français. De nombreux allocataires n'ont pas un niveau suffisant pour accéder à l'emploi.</p> <p>L'apprentissage du français est indispensable à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle. La Ville de Saverne accueille une communauté tchéchène relativement importante, résidant majoritairement au sein du périmètre du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.</p> <p>L'objectif est de renforcer les cours de français dispensés à Saverne, en articulation avec l'offre existante.</p> <p>37 allocataires d'origine étrangère résidant la Ville de Saverne ont participé à un diagnostic linguistique organisé en mars 2016 par l'UTAMS en collaboration avec les ateliers de pédagogie personnalisée de Saverne</p>

	<p>(APP). 34 avaient un niveau inférieur à A2.</p> <p>L'action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de cours de français portés par les APP de Saverne, soit 2 sessions par an pour un groupe de 14 personnes (1 journée par semaine, le jeudi) ; - la coordination avec les cours de français existants organisés par le centre socio-culturel de Saverne (1 journée par semaine le lundi ou le mardi). <p>La participation aux cours de français est un engagement obligatoire du CER. Un tableau de suivi des absences est tenu par le centre socio-culturel. Les absences donnent lieu à convocation en CTRSA.</p> <p>A l'issue des cours APP, le niveau de français des 14 participants sera évalué annuellement.</p> <p>L'objectif est l'acquisition d'un niveau suffisant pour intégrer une formation qualifiante ou un emploi d'insertion.</p>
--	---

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Aux BRSA ne maîtrisant pas le français, résidant à Saverne, notamment au sein du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p> <p>De 20 à 30 BRSA</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Action mise en place depuis septembre 2016, reconduite chaque année.</p> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i></p> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>20 000 € par an</p> <p><i>Comment est financée l'action ?</i></p> <p>CGET 15 200 € ; CD 67 4 800 €</p> <p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p> <p>non</p> <p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <p>Instances de suivi technique avec les partenaires ; instances du contrat de ville (programmation et évaluation) ;</p> <p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <p>Action mise en œuvre chaque année</p>
----------------------	--



INDICATEURS D'ÉVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	20 apprenants par an	
Résultats	Nombre d'apprenants	
	Nombre de sorties positives (niveau en français)	
	Nombre d'absents convoqués en CTRSA	



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 25 H - 1</u>	Lever les freins liés à l'illettrisme et à la maîtrise de la langue française
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi
	Mobiliser et préparer à l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i> Eurométropole
	<i>Référent de l'action :</i> DSS : Coralie Mury
	<i>Autres directions concernées</i> Autres directions de l'EMS dont DDEA
	<i>Partenaires concernés :</i> Etat, Région, Conseil Départemental, GIP FCIP, Pôle Emploi, Mission locale, opérateurs de FLE et de l'insertion socio-professionnelle, l'Université.

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i>
	<p>STRUCTURATION DE L'OFFRE FLE : PORTAIL NUMERIQUE FLE</p> <p>Le portail numérique FLE mis en place au niveau de l'EMS constituera une porte d'entrée unique pour permettre aux futurs apprenants d'être orientés vers des cours de FLE au sein de structures, mais aussi une possibilité de mise en lien avec une offre moins formelle (ex : liens vers des cours disponibles sur internet, babel cafés...)</p> <p>Il sera alors possible pour les apprenants d'être orientés vers une structure compétente qui corresponde à leur demande-besoin.</p> <p>COURS DE FLE :</p> <p>Différents cours de FLE sont mis en place à l'initiative de l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg (acquisition de savoirs linguistiques à visée sociale ; cours de FLE dans les écoles à destination des parents d'enfants scolarisés ; acquisition de savoirs linguistiques à visée</p>

	professionnelle) ; d'autres sont financés dans le cadre du Contrat de Ville.
--	--

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i>
	Toute personne qui rencontre des difficultés avec la langue française, souhaitant bénéficier de cours de FLE et résidant sur l'EMS.
	<i>Combien de personnes ?</i>
	Le portail numérique permettra de recenser le nombre de personnes actuellement en cours et en attente de cours. A priori : 4000 apprenants environ ; 40 opérateurs

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	Les cours de FLE sont mis en place par marché public ou financés sous forme de subventions.
	Toute la démarche de structuration de l'offre FLE notamment à travers le portail a été pensée sous le format de design de service public.
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i>
	Le diagnostic territorial permet de mettre en place une stratégie d'intervention cohérente avec les différents acteurs.
	Des groupes de travail co-animés par la ville et le GIP FCIP se réuniront régulièrement pour continuer la réflexion en lien avec l'arrivée de cet outil informatique, avec notamment un travail sur l'harmonisation du test de positionnement linguistique.
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	Au cas par cas pour les cours
	Portail environ 90 000 € + 1 poste de

	coordinateur
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	co-financements : EMS, Ville, CGET, FSE
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	FSE
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
Suivi dans le cadre du SPEP	
Au cas par cas pour les cours COPIL mis en place pour le portail	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	
Au cas par cas pour les cours	
Développement informatique du site début 2019. Phase de test en avril-mai 2019. Lancement prévu à la rentrée 2019	

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	Mis en ligne du site. Nombre de connexions, nombre de création de profil, mise en ligne de l'offre de cours de FLE par l'ensemble des opérateurs	Tous les cours de FLE et tous les apprenants inscrits sur le portail
Résultats	Une meilleure fluidité des parcours des apprenants, éviter les ruptures dans les parcours, une meilleure visibilité de l'offre sur le territoire de l'EMS.	

--



OBSERVATIONS DU REFERENT
DE LA FICHE

<u>ACTION N° 25 H - 2</u>	Lever les freins liés au numérique
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi
	Mobiliser et préparer à l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i>
	<i>Référent de l'action :</i>
	<i>Autres directions concernées</i> Eurométropole Sandrine Andre (Direction générale) Autres directions : DSS, DDEA
	<i>Partenaires concernés :</i> Etat, Région, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission locale, opérateurs de l'insertion socio-professionnelle

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i>
	<p>STRUCTURATION DE L'OFFRE D'INCLUSION NUMERIQUE.</p> <p>La Ville de Strasbourg soutient la démarche portée par l'association WeTechCare. Celle-ci doit contribuer à la constitution d'un réseau local d'inclusion numérique qui permettra aux différents partenaires d'échanger des bonnes pratiques, d'être outillés et de travailler ensemble sur des projets communs. Une cartographie des structures du réseau sera mise en place. Celle-ci sera partagée et permettra de mieux visualiser l'offre d'inclusion numérique sur le territoire afin d'orienter et d'accompagner efficacement les publics concernés.</p>

	<p>INCLUSION NUMERIQUE L'Eurométropole soutient les démarches d'accompagnement des publics en difficulté pour développer les compétences de base en matière de numérique (ex : Emmaüs Connect), particulièrement dans les quartiers prioritaires de la Ville (ex : Pôle insertion-cité du numérique à la Cité de l'Ill, Couveuse numérique de l'AMSED dans différents quartiers). L'objectif est de pouvoir utiliser et maîtriser les outils numériques nécessaires à leur insertion socio-professionnelle.</p>
--	---

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Toute personne qui rencontre des difficultés avec le numérique, souhaitant bénéficier d'un accompagnement et résidant sur l'EMS.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i> Ex : pour Emmaüs Connect : environ 400 demandeurs d'emploi, grâce à un contrat signé avec Pôle Emploi.</p>
---------------------------	---

<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Les accompagnements sont mis en place par des associations financées (subventions).</p> <p>Toute la démarche de structuration de l'offre d'inclusion numérique a été mise en place de manière partenariale avec les acteurs institutionnels, associatifs et entreprise.</p> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i></p> <p>Le diagnostic territorial permet de mettre en place une stratégie d'intervention cohérente avec les différents acteurs.</p> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>Au cas par cas pour l'accompagnement (subventions)</p>
-----------------------------	--

	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	co-financements : EMS, Ville, CGET, FSE
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	FSE
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	Suivi dans le cadre du SPEP Au cas par cas pour les accompagnements Travail partenarial pour la structuration de l'offre
	<i>Quel est le calendrier ?</i>
	Au cas par cas pour les accompagnements Structuration de l'offre pour 2019

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<p><u>ACTION N°25 I-1</u> Date de mise à jour</p>	<p>LA MOBILITE</p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p>Intitulé de l'action Participation aux diagnostics locaux</p> <p>Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emplois</p> <p>Mobiliser et préparer à l'emploi</p>
<p>PILOTAGE</p>	<p>Direction pilote MASP</p> <p>Référent de l'action CTI</p> <p>Autres directions concernées MADE</p> <p>Partenaires concernés CDC Vallée de la Bruche/Mission Locale/Commune/ partenaires du territoire</p>
<p>PRESENTATION</p>	<p>Description de l'action Objectif : Développer l'employabilité</p> <p>Un des freins à l'insertion souvent identifié est la mobilité, que ce soit dans un projet d'emploi, de formation, ou dans le cadre de démarches périphériques (santé, Ouverture de droits, administratives...)</p> <p>Ce diagnostic est partagé par un grand nombre d'acteur du territoire. (on entend par mobilité, pas uniquement le manque de moyens de locomotion, mais aussi le manque de connaissance des aides, et des dispositifs existant et la « peur » de se mouvoir en dehors de son propre environnement)</p> <p>Dans le cadre du PEPS, mené sur le territoire de la Vallée de la Bruche, un des thème retenu, est « l'insertion des jeunes », ce thème est également travaillé dans le cadre de la politique jeunesse de la communauté de commune, par le biais de groupe de travail territoriaux ;</p>

	<p>La participation, de l'UTAMS par l'intermédiaire de la CTI, à ce groupe de travail, permettra d'associer la réflexion, en élargissant les publics. La mobilité est un sujet transversal. Ainsi la co-construction de la réflexion, permettra de ne pas superposer les actions.</p> <p>Mise en œuvre : Groupe de travail 1 à 2 fois par trimestre.</p> <p>Objectif opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un document de travail partagé (google doc) <p>Recenser, en partant des connaissances de chacun, l'existant : en termes d'offres, d'aides, de dispositifs qui peuvent répondre aux problèmes de mobilité</p> <p>Benchmark des dispositifs innovants et efficaces sur d'autres territoires</p> <p>Communiquer dans un premier temps ce recensement aux partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les manques réels • Développer les dispositifs qui pourraient répondre aux nouveaux besoin et nouveaux mode de mobilité (ex co-voiturage) • <p>Calendrier Groupe de travail du 21/09 Groupe</p>
--	--

PUBLIC VISE	<p>A qui s'adresse cette action ? BRSA/JEUNES/DE/ Combien de personnes ?</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? Groupe de travail 1 à 2 fois par trimestre. Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un document de travail partagé (Google doc)
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ? Tps RH
	Comment est financée l'action ?
	Y a-t-il des financements européens ? non
	Comment va-t-on suivre l'action ?
	Quel est le calendrier ? Groupe de travail du 21/09 Groupe de travail 2019 à définir

 INDICATEURS D'ÉVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	Un diagnostic	
Résultats	Solution de mobilité	

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

ACTION N°25 I-2 Date de mise à jour	DIAGNOSTIC SANTÉ
REFERENCE PDEI	Assurer un droit a un parcours securise vers et dans l'emploi Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi
PILOTAGE	MASP CTI/ CTAS en lien avec équipe santé précarité Autres directions concernées CTA SAMISS (Equipe Mobile Santé Précarité) ? RESI MDPH Partenaires du territoire, les TS
PRESENTATION	Il s'agit de concevoir un diagnostic sur les questions de santé pour les BRSA du territoire Sud afin de mieux adapter l'offre de service et de définir un contenu de contrat d'engagement concret. Pour cela, il serait intéressant de s'appuyer sur l'expertise de l'Equipe Mobile Santé Précarité ainsi que du RESI. Des liens avec la MDPH pourraient être renforcés notamment en termes d'information aux usagers et aux professionnels. Pour cela, la CTA pourra être un appui. La mobilisation de la clause restrictive de compétence pour l'obtention de l'AAH serait à envisager pour certaines personnes.
PUBLIC VISE	A qui s'adresse cette action ? BRSA rencontrant des difficultés de santé Combien de personnes ? A déterminer selon les parcours des personnes
MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action - Expérimentation sur 33 communes du Canton de Mutzig.

	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les Professionnels de santé du CD - Modélisation de la démarche en vue d'une généralisation le cas échéant
	<p>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</p> <p>*Groupe de travail, CTI/ équipe mobile sante, psychologue, RESI....</p> <p>*Objectif Organiser une réunion collective d'information, pour communiquer sur l'offre existante.</p> <p>Entretiens individuels avec les personnes</p>
	<p>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</p> <p>Tps RH</p>
	<p>Comment est financée l'action ?</p>
	<p>Y a-t-il des financements européens ?</p>
	<p>Comment va-t-on suivre l'action ?</p>
	<p>Quel est le calendrier ?</p> <p>1réunion /mois</p> <p>1^{ère} en Décembre.</p> <p>Réunion collective : fin février.</p>

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année 2019	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Diag sur 33 communes Canton de Mutzig		
Modélisation sur l'UTAMS ;		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.1 Mobiliser et préparer à l'emploi

(PROJET 26)

Renouveler la convention de l'accompagnement global

 <p>ENJEUX</p> <p>Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, qu'ils soient allocataires du RSA ou non, confrontés à des difficultés à la fois d'ordre social et professionnel</p> <p>Mise en œuvre d'une « approche globale » de l'accompagnement sur la base d'une collaboration élargie entre le Département et Pôle Emploi tenant compte des besoins des demandeurs d'emploi</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Faire le lien avec les comités d'usagers du RSA</p>
 <p>ACTION PHARE</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Pôle Emploi Ville de Strasbourg ARSEA Entraide Emploi</p>

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(26 A)	Renforcer les liens entre Pôle Emploi et les travailleurs Sociaux de l'UTAMS dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3
(26 B)	Généralisation de l'accompagnement global
(26 C)	Mettre en œuvre une approche globale de l'accompagnement

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<p><u>ACTION N° 26 A</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u> <u>11/10/2018</u></p>	<p><i>Renforcer les liens entre Pôle Emploi et les travailleurs Sociaux de l'UTAMS dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3</i></p>
---	--

<p>REFERENCE PDEI</p>	
------------------------------	--

<p>PILOTAGE</p>	<p><i>Direction pilote</i> MADE</p>
	<p><i>Référent de l'action</i> UTAMS</p>
	<p><i>Autres directions concernées</i> MASP</p>
	<p><i>Partenaires concernés</i> Pôle Emploi</p>

<p>PRESENTATION</p>	<p><i>Description de l'action</i> Il s'agit de resserrer les liens entre le Pôle Emploi et les travailleurs sociaux de l'UTAMS dans l'objectif d'optimiser les ressources et les impacts des actions de chacun.</p> <p>Cette action s'articule autour de rencontres régulières entre le pôle emploi et le CTAS de l'UTAMS.</p> <p>Le CTAS a une fonction de facilitateur et d'aide à</p>
----------------------------	---

	<i>l'orientation des situations complexes concernées par l'axe 3. Il engage la réponse de service social nécessaire.</i>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>A tous les bénéficiaires de RSA identifiés relevant de l'axe 3, du territoire ouest.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p> <p>A voir avec PE</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	-
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
<p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <p>4^{ème} trimestre 2018 : définition des modalités d'intervention et préparation des équipes de travailleurs sociaux</p> <p>1^{er} trimestre 2019 Engagement de l'action</p>	

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		

Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 26 B</u> <u>Date de mise à jour</u>	GÉNÉRALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
---	--

REFERENCE PDEI	Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi
	Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi

PILOTAGE	MADE / MASP
	Frédéric GUNTZ au niveau départemental RUTAMS sur les territoires
	CTI en lien avec RETMS
	Pôle Emploi et ARSEA et les partenaires, TS, UTAMS

PRESENTATION	<p>Le Département du Bas-Rhin et Pôle emploi s'inscrivent dans une démarche renforcée de coordination qui vise à permettre le retour à l'emploi d'un maximum d'allocataires du RSA.</p> <p>L'Accompagnement Global est un outil mis en place afin d'atteindre cet objectif commun. Il permet de désigner comme référent de parcours pour les allocataires du RSA un binôme constitué d'un conseiller emploi de Pôle emploi et d'un intervenant social du Département (ou par délégation, une structure). L'allocataire du RSA bénéficie d'un accompagnement tant sur les problématiques sociales que pour le retour à l'emploi. Ce travail simultané doit permettre une mobilisation plus efficace des allocataires. L'orientation vers ce dispositif s'effectue en territoires (UTAMS), en lien avec Pôle emploi. Les allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) peuvent également bénéficier de ce dispositif.</p> <p>Une nouvelle convention entre le Conseil Départemental et le Pôle Emploi est en cours</p>
---------------------	--

	<p>de signature permettant ainsi l'harmonisation de la mise en pratique sur les territoires.</p> <p>A ce titre, les Travailleurs Sociaux de l'UTAMS Sud vont intégrer ce dispositif (jusqu'à présent, seule la TSI de Sélestat était concernée).</p> <p>Dans ce cadre, un temps de formation et d'information sera nécessaire auprès des ETMS en lien avec les RETMS.</p>
--	---

PUBLIC VISE	<p>Bénéficiaire du RSA majoritairement et bénéficiaires de l'ASS à la marge</p> <p>100 personnes par an pour un ETP de conseiller emploi en charge de l'Accompagnement Global</p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<p>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</p> <p>Après validation définitive de la Convention et de ses modalités d'application, il sera nécessaire de prévoir un temps d'informations et de formation pour les Travailleurs Sociaux de l'UTAMS Sud. Les CTI seront en charge de ce volet en lien avec les RETMS.</p> <p>Il convient également d'être pro actif sur ce dispositif afin d'orienter les personnes pouvant en bénéficier.</p> <p>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</p> <p>Trois instances en charge de la mise en œuvre, de la coordination et du pilotage du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instance de Concertation : à l'échelle du bassin d'emploi Pôle Emploi/une fois par mois/acte les entrées, sorties et renouvellements de l'Accompagnement Global/composée du directeur de Pôle Emploi, CTI et/ou TSI, ARSEA
----------------------	---

	-
	- Comité territorial de pilotage : à l'échelle du bassin d'emploi Pôle Emploi/2 fois par an/pilote la mise en œuvre, l'évaluation du dispositif en territoire/composé du directeur de Pôle Emploi, RUTAMS CTI, ARSEA
	-
	- Comité de pilotage départemental : à l'échelle départementale/2 fois par an/vérifie la mise en œuvre et le respect de la Convention et propose les orientations à venir/composé de la Directrice de la MASP, du Directeur de la MADE, et du Directeur Territorial de Pôle Emploi.
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?
	Comment est financée l'action ?
Y a-t-il des financements européens ? FSE	
Comment va-t-on suivre l'action ? Grâce à l'Instance de concertation, et aux Comités de pilotage territorial et départemental	
Quel est le calendrier ? Mise en œuvre dès validation et signature de la Convention entre le CD et le Pôle Emploi et celle entre le CD et l'ARSEA.	



INDICATEURS D'ÉVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE



<p><u>ACTION N° 26 C</u></p> <p><u>Date de mise à jour</u></p>	<p><i>Mettre en œuvre une approche globale de l'accompagnement</i></p>
<p>REFERENCE PDEI</p>	<p><i>AXE 3 : ASSURER UN DROIT A UN PARCOURS SECURISE VERS ET DANS L'EMPLOI</i></p> <p><i>OBJECTIFS 1 : RENFORCER LES DIAGNOSTICS ET CONCEVOIR DES PARCOURS EN EMPLOI</i></p>
<p>PILOTAGE</p>	<p><i>Mission Action Sociale de Proximité</i> <i>Régis FEBVRE</i></p> <hr/> <p><i>Mission Aménagement Développement Economique (MADE)</i> <i>Valérie QUIETI</i></p> <hr/> <p><i>Ville de Strasbourg</i> <i>Anne FENDER</i></p>
<p>PRESENTATION</p>	<p><i>La lutte contre la pauvreté et l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus fragilisées constituent une priorité partagée de Pôle emploi, du Département et de la Ville de Strasbourg.</i></p> <p><i>Leur principe d'action repose sur le découplage des politiques sociales, avec, sur le terrain, une meilleure coordination des acteurs, publics, associatifs et privés, autour de l'accompagnement des personnes ;</i></p> <p><i>L'accompagnement global des personnes repose</i></p>

	<p><i>ainsi sur l'intervention coordonnée d'un conseiller dédié de Pôle emploi et un intervenant social désigné par le Département (par la Ville de Strasbourg sur son territoire, en application de la convention de délégation des compétences sociales), à partir de leurs offres de services et compétences respectives garantissant un suivi structuré par deux professionnels, l'un du social et l'autre de l'emploi.</i></p>
--	---

PUBLIC VISE	<p><i>Le public pouvant bénéficier d'un accompagnement global concerne les demandeurs d'emploi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>– inscrits à Pôle Emploi qu'ils soient allocataires du Revenu de Solidarité Active ou non.</i> <i>– présentant à la fois des freins professionnels et sociaux qui entravent temporairement l'accès à l'emploi ;</i> <i>– qui expriment leur adhésion à un accompagnement portant sur la double dimension sociale et professionnelle.</i>
MISE EN ŒUVRE	<p><i>Signature d'une convention de partenariat entre le Département et Pole Emploi.</i></p> <p><i>Déclinaison de cette convention avec la Ville de Strasbourg et les partenaires associés (ARSEA, Entraide Emploi)</i></p> <hr/> <p><i>Comment est financée l'action ? : 21 ETP conseillers emploi (Pole Emploi) + RH Département et Ville de Strasbourg + Financements partenaires FSE</i></p>

	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	<i>Oui</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Mise en place d'instances de pilotage départemental et territorial (par agence)</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i>
	<i>Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019</i>

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	Signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi et déclinaison avec les partenaires	
	Nombre de personnes accompagnées	Entre 1470 et 2100 personnes accompagnées par an
Résultats	Nombre de sortie positive (emploi formation) Nombre autre sortie Nombre de renouvellement	?

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.2 Développer l'employabilité

(PROJET 27)

Revoir les conventionnements avec les acteurs de l'IAE

 <p>ENJEUX</p> <p>Renforcer le partenariat avec les acteurs de l'IAE</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
--	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Sélectionner l'action 2018</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>
--	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(27 A)	Renforcer les bilans des opérateurs de l'IAE
(27 B)	Rencontrer tous les acteurs de l'IAE au moins deux fois par an
(27 C)	Revoir les conventionnements avec les acteurs de l'IAE

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

Fiche Action N°27 A	Renforcer les bilans des opérateurs de l'IAE
10.01.19	

REFERENCE PDEI	
	Développer l'employabilité

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action</i> : Emma NKENG
	<i>Autres directions concernées</i> : <i>En interne</i> : MASP <i>EN externe</i> : Ville de Strasbourg (Service Insertion)
	<i>Partenaires concernés</i> <i>En interne</i> : CTI et TSI <i>En externe</i> : l'Etat (DIRECCTE tête de file IAE), l'URSIEA et la FAS (en relais et appui des SIAE)

PRESENTATION	<p>L'accompagnement socioprofessionnel a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement de l'autonomie de la personne pour mener à bien les démarches d'insertion professionnelle • l'accès à l'emploi via la mise en œuvre d'étapes de parcours adaptées à la personne, prise en compte dans sa globalité,
---------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • l'accès à la formation, • la sortie des salariés des SIAE vers l'emploi classique et pérenne. <p>L'enjeu est de renforcer la traçabilité des parcours et de l'insertion professionnelle durable des BRSA.</p>
--	--

PUBLIC VISE	<ul style="list-style-type: none"> • BRSA éloignés de l'emploi, rencontrant des difficultés socio-professionnelles • BRSA dans une démarche d'insertion professionnelle nécessitant un accompagnement pour la levée des freins à l'emploi (santé, social, mode de garde...).
MISE EN ŒUVRE	<p><i>La mise en place de l'action s'établira dans le cadre d'un appel à projets départemental</i></p> <hr/> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <hr/> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <hr/> <p><i>Comment est financée l'action ?</i> Subventions départementales</p> <hr/> <p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p> <hr/> <p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <hr/> <p><i>Quel est le calendrier ?</i> Tout au long de l'année</p>



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

Fiche Action N° 27 B-1	Rencontrer les acteurs de l'IAE au moins 2 fois par an
10.01.19	

REFERENCE PDEI	
	Développer l'employabilité

PILOTAGE	<i>Direction pilote Service d'accès à l'emploi</i>
	<i>Référent de l'action : Emma NKENG</i>
	<i>Autres directions concernées :</i> <i>En interne : MASP</i> <i>EN externe : Ville de Strasbourg (Service Insertion)</i>
	<i>Partenaires concernés</i> <i>En interne : CTI et TSI En externe : l'Etat (DIRECCTE tête de file IAE), l'URSIEA et la FAS (en relais et appui des SIAE)</i>

PRESENTATION	<p>Le Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> défini dans le cadre du Conseil Départemental de l'insertion par l'Activité Economique (CDIAE) et de la Convention d'Objectifs et de Moyens (CAOM) avec l'Etat (DIRECCTE) relative au parcours emploi compétences (PEC) et au contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), les publics cibles à accueillir dans les chantiers d'insertion (soit 50% de BRSA en chantier d'insertion),
---------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • mène de concert avec l'Etat (DIRECCTE) les dialogues de gestion pour veiller à la bonne gestion des structures d'insertion par l'activité économique, afin d'anticiper les éventuelles difficultés et de suivre le respect des objectifs de recrutement, • anime le réseau départemental des entreprises d'insertion et des chantiers d'insertion pour mieux faire connaître les objectifs du Département, mener un travail de co-construction des stratégies et en assurer le déploiement opérationnel, • développe les orientations vers les SIAE en animant le réseau départemental et local des opérateurs de l'accompagnement professionnel et des travailleurs sociaux d'insertion
--	--

<p>PUBLIC VISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BRSA éloignés de l'emploi, rencontrant des difficultés socio-professionnelles • BRSA dans une démarche d'insertion professionnelle nécessitant un accompagnement pour la levée des freins à l'emploi (santé, social, mode de garde...).
<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>La mise en place de l'action s'établira dans le cadre d'un appel à projets départemental</i></p> <hr/> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <hr/> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p>

	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i> Tout au long de l'année

		
INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	
OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

<u>ACTION N°27 B-2</u> <u>Date de mise à jour</u> <u>28/09/2018</u>	Le soutien à l'insertion par l'activité économique - OUEST
--	---

REFERENCE PDEI	<i>Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi</i>
	Renforcer les diagnostics et concevoir des parcours en emploi - Inérer et maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> MADE
	<i>Référent de l'action</i>
	<i>Autres directions concernées</i> MASP
	<i>Partenaires concernés</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les structures de l'insertion par l'activité économique du territoire • Les opérateurs de l'accompagnement professionnel et les travailleurs sociaux « insertion » pour l'orientation des allocataires du RSA vers les SIAE • Pôle Emploi

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i> Favoriser les recrutements en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) des allocataires du RSA au sein des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) du territoire. (entreprises et chantier d'insertion).
---------------------	--

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Permettre aux allocataires du RSA éloignés de l'emploi, d'acquérir une expérience professionnelle salariée entre 24 et 35 heures hebdomadaires pendant une durée maximale de 24 mois, de bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'accéder à des formations en adéquation avec leur projet professionnel.</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p> <p><i>Public issu des portefeuilles des organismes d'accompagnement professionnel et de Pôle Emploi (notamment accompagnement global)</i></p>
---------------------------	--

<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Au sein du territoire Ouest, la mise en œuvre de cette action s'appuie sur les structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Ateliers Chantiers d'Insertion : Entraide Emploi et IDEAL ; - 2 Associations Intermédiaires : Entraide Emploi et Emploi Service ; - 3 Entreprises d'insertion : Entraide Emploi Industrie et Environnement ; IDAL ; Coopérative de la Ferme Saint André ; <p>L'objectif est d'assurer l'orientation de BRSA en nombre suffisant vers ces structures, notamment en Alsace Bossue. Les moyens suivants seront mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des réunions de recrutement spécifiques seront organisées, à l'image de celle organisée pour IDAL-IDEAL en juin 2018. Organisation sur la base d'une cohorte de BRSA identifiée par l'UTAMS et rencontrée avec les partenaires. Un suivi de leurs démarches vers les SIAE est ensuite réalisé ; - invitation des représentants des structures lors des réunions de première contractualisation RSA afin de repérer les candidats potentiels en amont ; - Suivre les demandes d'agrément à déposer par ces personnes auprès de Pôle Emploi. <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <p>Identification des besoins en instances partenariales</p>
-----------------------------	---

	(CTA, instances de réorientations) ; identification de la cohorte par l'UTAMS ; organisation des réunions d'information collective par l'UTAMS.
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Moyens existants</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	<i>Moyens existants</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>	
<i>En lien avec les besoins en difficulté de recrutement (en premier lieu IDAL-IDEAL) et Pôle Emploi</i>	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	
<i>Action mise en œuvre. Permanente.</i>	

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	Alimentation suffisante des SIAE	
	Réunions de recrutement organisées	
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

Fiche Action N°27 C	Revoir les conventions avec les acteurs de l'IAE
10.01.19	

REFERENCE PDEI	
	Développer l'employabilité

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action</i> : Emma NKENG
	<i>Autres directions concernées</i> :
	<i>Partenaires concernés</i> <i>En interne</i> : CTI et TSI <i>En externe</i> : l'Etat (DIRECCTE tête de file IAE),

PRESENTATION	<p>L'IAE dont l'objectif est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières (qu'elles soient sociales et/ou professionnelles), facilite l'insertion professionnelle des BRSA. L'orientation des BRSA vers les SIAE permet de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et notamment permet de préserver le lien social et garder une dynamique de vie sociale et/ou professionnelle.</p> <p>Dans le cadre de l'appel à projet départemental à destination des acteurs de l'IAE, les objectifs de conventionnement seront définis en fonction des axes ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présenter un projet construit dans le champ de l'insertion socioprofessionnel, et avoir une organisation permettant la lisibilité et l'efficience de l'accompagnement socioprofessionnel. • Réduire les délais d'accompagnement au sein des SIAE • maîtriser les outils et dispositifs d'accès à l'emploi, bonne connaissance de
---------------------	--

	<p>l'environnement économique et des entreprises de son territoire, du réseau des acteurs territoriaux du champ de l'emploi et de la formation par les professionnels en charge de l'accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de partenariats avec les entreprises • Renforcer les sorties vers l'emploi durable
--	--

PUBLIC VISE	<ul style="list-style-type: none"> • BRSA éloignés de l'emploi, rencontrant des difficultés socio-professionnelles • BRSA dans une démarche d'insertion professionnelle nécessitant un accompagnement pour la levée des freins à l'emploi (santé, social, mode de garde...).
	<i>La mise en place de l'action s'établira dans le cadre d'un appel à projets départemental</i>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Appel à projet départemental</i>
MISE EN ŒUVRE	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Subventions départementales
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de l'année



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIFS OPERATIONNELS : 3.1.2 Développer l'employabilité

PROJET 28
Renforcer la mise en emploi

 <p>ENJEUX</p> <p>Assurer la montée en compétences des bénéficiaires du RSA par une orientation vers les actions de formation proposée par la Région Grand Est et Pôle Emploi dans le cadre du PIC</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Analyse des besoins en fonction de l'offre d'emploi proposé</p>
--	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Signature d'une convention de partenariat « Performance Emploi » visant à renforcer le partenariat entre les deux collectivités et de mutualiser les moyens existants en matière d'accompagnement, de formation et d'insertion professionnelle des publics demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>ALSACE  CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN</p> <p>Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE</p> <p> pole-emploi.fr</p>
--	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(28 A)	Evaluer et cibler les actions de l'ADE
(28 B)	Favoriser l'employabilité par la formation - Pacte de Compétences

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<u>ACTION N° 28 B-1</u>	<i>Favoriser l'employabilité par la formation – Pacte de Compétences</i>
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	<i>Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi</i>
	Développer l'employabilité

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SAE</i>
	<i>Référent de l'action : Anne CHEVANNE</i>
	<i>Pilotage stratégique : CREFOP</i> <i>Pilotage territorial : CTDC</i>

PRESENTATION	<i>Dans le cadre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences 2019/2022 proposant une nouvelle offre de formation au service des moins qualifiés, 65 000 places de formations supplémentaires sont ouvertes. Les conseillers emploi seront prescripteurs de formation et faciliteront la montée en compétences de BRSA .</i>
---------------------	---

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>Bénéficiaires : Prioritairement les</i>
--------------------	--

	<p><i>personnes dont le niveau de qualification est inférieur au baccalauréat, les BRSA, jeunes 16/25 ans, bénévoles, personnes bénéficiant de RQTH, demandeurs d'emploi en fin de droits issus des QPV</i></p> <p><i>Combien de personnes ? Potentiellement 5 à 6000 places pour le Bas-Rhin</i></p>
--	---

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p><i>Signature d'une convention de partenariat avec la Région Grand Est</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser ?</i></p> <p><i>Partage des informations et des expertises pour alimenter les réflexions et la mise en œuvre de formations-actions spécifiques pour le public BRSA</i></p> <p><i>Développement d'un plan de communication sur la formation professionnelle auprès des BRSA</i></p> <p><i>Information des CTDC des projets émergents relatifs à l'orientation et la formation sur les territoires</i></p> <p><i>Promotion d'expérimentations et d'approche pédagogique innovante</i></p> <p><i>Développement d'un axe spécifique concernant la formation des travailleurs sociaux</i></p> <p><i>Formation des conseillers emploi en lien avec les services de la Région</i></p> <p><i>Obtention des droits d'accès à l'offre de formation et de prescription</i></p>

	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> <i>Cout RH : inclus dans les missions du CE</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i> <i>Par le PIC</i>
	<i>Y a-t'il des financements européens ?</i> <i>/</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Etablissement d'un plan d'action détaillé avec échéancier</i> <i>Proposition d'indicateurs de résultats</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i> <i>2019/2022</i>

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 28 B-2	PERIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
10.01.19	

REFERENCE PDEI	Sécuriser le parcours du BRSA dans l'emploi
	Découverte d'un métier et validation d'un projet professionnel

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action</i> : Marie-Paule FUCHS et Servane MARAIS
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés</i> Pôle Emploi

PRESENTATION	Accueil en entreprise pour réaliser une immersion professionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir un métier ou un secteur d'activité • Se confronter et confirmer un projet professionnel grâce à des situations réelles de travail. • Acquérir des compétences de base • Initier un parcours d'embauche pour accéder à un emploi ou une formation

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> Bénéficiaires du RSA proche de l'emploi <i>Combien de personnes ?</i>
--------------------	---

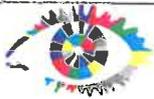
MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Une convention de PMSMP avec la structure d'accueil en définissant les objectifs en adéquation avec les besoins, possibilités et capacités tant au niveau du bénéficiaire que de la structure d'accueil.</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <p>Mise en œuvre de la période et suivi du bénéficiaire dans la structure d'accueil est assuré par le conseiller emploi du CD.</p> <p>La structure d'accueil désigne un tuteur qui aura en charge d'accueillir, aider, informer, guider et évaluer le bénéficiaire.</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>En tant que prescripteur, le CD assume la responsabilité de la couverture accidents du travail et maladies professionnelles pendant toute la durée de l'immersion. Le versement des cotisations AT MP est à la charge du CD.</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <p><i>Bilan annuel.</i></p> <p><i>Le délégataire produit des éléments de reporting sur l'année écoulée en termes de données qualitatives et quantitatives.</i></p>
<p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <p><i>au terme de chaque année civile, au plus tard le</i></p>	

28 février.



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.2 Développer l'employabilité

(PROJET 29)
Rapprocher la demande de l'offre d'emploi

 <p>ENJEUX</p> <p>Accès à une première expérience professionnelle rémunérée (ou retour après une longue période d'inactivité)</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
---	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Working first</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>
---	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(29 A)	Working first
(29 B)	Professionaliser les grands évènements (Racing, SIG)
(29 C)	Améliorer les Jobs Dating et forums emploi

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<u>ACTION N° 29 A</u>	
<u>Date de mise à jour</u>	

Le Working first

REFERENCE PDEI	Mobiliser et préparer à l'emploi
	Insérer et maintenir en emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i>
	<i>Référent de l'action :</i>
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés :</i>

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i>
	<p>L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi ou la formation de publics en difficulté par la mise en place d'une mobilisation personnelle et une reprise de confiance acquise lors d'une période en immersion professionnelle rémunérée.</p> <p>Le « working first » permet de mettre en « emploi, d'abord », avant de travailler sur l'ensemble des freins périphériques à l'emploi. La 1^{ère} fiche de paie permet alors d'agir sur les autres problématiques d'insertion et la personne peut s'appuyer sur une 1^{ère} expérience (ou une nouvelle expérience après une longue période d'inactivité) pour faire valoir ses potentiels.</p> <p>Plusieurs modalités d'intervention existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les marchés d'insertion (ex : rénovation des bancs, entretien des noues de la Ville et l'Eurométropole), - le format activités rémunérées à la carte sur activités support propre (ex : flochage par Drugstore) ou par des donneurs d'ordre (Maison de l'emploi), -le format travail alternatif payé à la journée avec progression des heures d'activité (ex : nettoyage des parcs par les jeunes d'Ithaque), <p>Ils ont tous pour point commun de mettre en activité rémunérée des personnes, sous format court, voire à</p>

	l'heure, sur une activité support de faible ou moyenne technicité, avec un accompagnement technique et socio-professionnel en parallèle
--	---

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Demandeur d'emploi, prioritairement jeunes sans expérience professionnelle</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Les actions ont pour origine l'initiative des acteurs publics (marchés d'insertion) ou sont mises en place avec le soutien des acteurs publics (ARC, TAPAJ, etc).</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <p>Les actions de Working first dépendent de la capacité à mobiliser du public mais également à trouver des activités supports.</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>Les actions de Working first sont des actions qui ont un certain coût car elles comprennent un ensemble de dépenses liées à l'accompagnement (technique et socio-professionnelle) mais également à la mise en emploi des personnes en insertion (prise en charge d'une partie de la rémunération par des fonds publics, EPI, visite médical...) et le matériel consommable nécessaire.</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p> <p>co-financements : EMS, Ville, CGET, FSE, CD</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p> <p>FSE</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <p>Suivi dans le cadre du SPEP</p>

	<i>Quel est le calendrier ?</i>
	Au cas par cas

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation	Nombre d'heures de travail	
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

ACTION N° 29 C	
<u>Date de mise à jour</u>	

Projet collectif de placement des BRSA

REFERENCE PDEI	CONNAITRE ET MOBILISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE POUR LE RENDRE PLUS INCLUSIF
	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EMPLOI

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SIDE</i>
	<i>Référent de l'action : SAE</i>
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés : ADIRA ; chambres consulaires ; Maison de l'emploi ; opérateurs professionnels ; SIAE ; employeurs ; collectivités.</i>

PRESENTATION	<i>Dans le cadre d'événements de placement BRSA ; rencontre de l'offre et de la demande d'emploi. (Job dating - salon de l'emploi) :</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Apporter un appui technique aux acteurs locaux afin d'identifier les allocataires du RSA en capacité de prendre un emploi (analyser la situation vis-à-vis de l'emploi ; aider à la mise en lumière des compétences). Si besoin, animation d'ateliers techniques de recherches d'emploi : préparation à l'entretien et CV.</i> - <i>Assurer une prospection ciblée en fonction</i>

	<p><i>des allocataires du RSA pris en charge par les acteurs locaux (opérateurs professionnels ; PE) et des spécificités économiques et sociales du bassin d'emploi.</i></p>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p style="text-align: center;"><i>BRSA + employeurs</i></p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	/
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	/
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Cout RH : inclus dans les missions du CD</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	/
<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>	
/	
<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>	
<i>Tableau de bord SAE</i>	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	
<i>2018-2021</i>	



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.3 Insérer et maintenir dans l'emploi

(PROJET 30)
Consolider l'offre d'insertion professionnelle

 <p>ENJEUX</p> <p>Mettre l'offre d'insertion en réseau en s'appuyant sur le nouvel appel à projets afin de permettre des passerelles fortes entre les acteurs de l'insertion sociale et ceux de l'insertion professionnelle</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
 <p>ACTION PHARE</p> <p>Rédaction, lancement et attribution des APP</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(30 A)	Renforcer les bilans des opérateurs de l'insertion professionnelle
(30 B)	Lancer des appels à projets thématiques et territoriaux des opérateurs de l'insertion professionnelle
(30 C)	Mettre l'offre d'insertion en réseau

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<u>ACTION N° 30 B</u>	Lancer des appels à projets thématiques et territoriaux des opérateurs de l'insertion professionnelle
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	Diagnostiquer et mettre en emploi les BRSA
	Mobiliser et préparer à l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote : MADE</i>
	<i>Référent de l'action : Marie-Christine BARTH</i>
	<i>Autres directions concernées : MASP (CTI et référents de parcours</i>
	<i>Partenaires concernés : opérateurs professionnels</i>

PRESENTATION	<i>L'accès à l'emploi pour les BRSA constitue l'une des préoccupations majeures pour le Département du Bas-Rhin. c'est dans ce cadre que s'inscrivent les opérateurs en charge des parcours d'insertion professionnelle des BRSA soumis aux droits et devoirs. L'enjeu est de redéfinir le cadre d'exercice de cette mission et de renforcer la traçabilité des parcours</i>
---------------------	--

PUBLIC VISE	<i>BRSA proches de l'emploi</i>
--------------------	---------------------------------

MISE EN ŒUVRE	<i>Annonce fin 2018 du lancement des APP pour le deuxième trimestre 2019 et mise en œuvre début 2020</i>
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Comment est financée l'action ? PIC + FSE</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ? oui</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ? accompagnement des OP et animation des APP</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i>

INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 30 C</u> <u>Date de mise à jour</u>	Mettre en réseau l'offre d'insertion - Sharecan
REFERENCE PDEI	3.2.3
PILOTAGE	<i>Direction pilote Ville DSS</i> <i>Référent de l'action Denis Sammartino</i> <i>Autres directions concernées</i> <i>Partenaires concernés Pôle emploi, Région, Conseil départemental, SPEP, opérateurs d'insertion, associations intervenantes à l'échelle de l'EMS.</i>
PRESENTATION	<p><i>Sharecan : est une plateforme virtuelle d'informations aux acteurs de l'insertion du territoire de l'EMS :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Offre d'emploi, de formation, d'actions de mobilisation vers l'emploi,</i> - <i>Actualités de l'insertion</i> - <i>Activités des structures existantes (SIAE, ateliers passerelles)...etc.,</i> - <i>Jeunes (garantie jeunes...)</i> - <i>Outils aux référents rSa (formulaires, fiches techniques, coordonnées utiles, CTRSA, ADE...) et aux instructeurs du FSL, FAJ, aides sociales communales de la ville.</i> <p><i>Mise en œuvre par le département rSa de la Ville : habilitation, recueil de l'information, approbation des informations, consultation des offres par le réseau des acteurs et des référents.</i></p>
PUBLIC VISE	<i>Cette action s'adresse à l'ensemble des acteurs et opérateurs de l'insertion du territoire de l'EMS, et</i>

	<p><i>notamment à tous ceux qui à un titre ou à un autre interviennent dans le dispositif rSa</i></p> <p><i>900 personnes à ce jour.</i></p>
--	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> <i>L'action est en cours avec 350 consultations hebdomadaires.</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> <i>Les offres sont traitées quotidiennement par une assistante administrative du service insertion- département rSa de la Ville de strasbourg.</i></p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ? 1 tiers temps de secrétariat.</i></p>
	<p><i>Comment est financée l'action ? le coût en est supporté par la collectivité Ville.</i></p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ? Non</i></p>
	<p><i>Le suivi de l'action est assuré par ceux qui en assurent la gestion : bilan annuel des consultations, les rubriques les plus fréquentées, le rythme hebdomadaire de la fréquentions...en vue des ajustements nécessaires.</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> <i>L'action est en cours et a démarré il y a deux ans.</i></p>

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE
---	---

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.3 Insérer et maintenir dans l'emploi

(PROJET 31)
Mettre en œuvre et développer la plateforme numérique
JOB CONNEXION

 <p>ENJEUX</p> <p>Assurer la publication d'un volume suffisant et constant d'offres d'emploi correspondant aux profils des BRSA</p> <p>Permettre aux entreprises de trouver la main d'œuvre adaptées à leurs attentes</p> <p>Objectif : 500 offres d'emploi en file constante</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p>
---	---

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Job Connexion</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>ADIRA Chambres consulaires Les branches professionnelles et Fédération d'employeurs Les grands comptes Elus du Conseil Départemental</p>
---	---

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(31 A)	Mettre en ligne la plateforme
(31 B)	Animer le réseau des recruteurs pour un volume de 500 offres d'emploi

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<u>ACTION N° 31 A</u> <u>04.02.19</u>	Mettre en ligne la plateforme
--	-------------------------------

REFERENCE PDEI	Sécuriser le parcours du BRSA dans l'emploi
	Insérer et maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote Service d'accès à l'emploi</i>
	<i>Référent de l'action : Anne CHEVANE</i>
	<i>Autres directions concernées MAPS/SAF Jean Pierre AUBERT, CTI</i>
	<i>Partenaires concernés : ADIRA, les chambres consulaires, les branches professionnelles, les fédérations d'employeurs</i>

PRESENTATION	Assurer la publication et la validation des offres d'emploi sur Job Connexion
	Présentation aux entreprises déjà clientes de l'équipe emploi de la nouvelle offre de service.
	Recueil de leur accord pour la publication des offres
	Livraison d'un tutoriel en français et en allemand destiné aux recruteurs
	Film de lancement et campagne de communication sur les réseaux sociaux, voie de

	<p>presse et radio</p> <p>Prospection permanente des conseillers emploi et présence sur tous les grands évènements liés aux rencontres emploi</p> <p>Fabrication de kakémono</p>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>A tous les employeurs publics et privés du Bas-Rhin et de l'Ortenau</p> <p><i>Combien d'offres d'emploi ?</i></p> <p>500 offres</p>
	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p>Mobilisation des conseillers emploi</p>
MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>Le temps de travail de l'équipe projet</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i></p> <p>Participation financière de l'Etat à hauteur de 270 000 € sur trois ans</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i></p> <p>FSE</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p> <p>Statistiques mensuelles, quotidiennes possible</p> <p><i>Quel est le calendrier ?</i></p>

Aout 2018 - Avril 2019



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 31 B 04.02.19	Animer le réseau des recruteurs pour un volume de 500 offres d'emploi
--	---

REFERENCE PDEI	Sécuriser le parcours du BRSA dans l'emploi
	Insérer et maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action</i> : Anne CHEVANE
	<i>Autres directions concernées MAPS/SAF</i> Jean Pierre AUBERT, CTI
	<i>Partenaires concernés</i> : ADIRA, les chambres consulaires, les branches professionnelles, les fédérations d'employeurs

PRESENTATION	Assurer la publication et la validation des offres d'emploi sur Job Connexion
	Présentation aux entreprises déjà clientes de l'équipe emploi de la nouvelle offre de service.
	Recueil de leur accord pour la publication des offres
	Livraison d'un tutoriel en français et en allemand destiné aux recruteurs

	<p>Film de lancement et campagne de communication sur les réseaux sociaux, voie de presse et radio</p> <p>Prospection permanente des conseillers emploi et présence sur tous les grands évènements liés aux rencontres emploi</p> <p>Fabrication de kakémono</p>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>A tous les employeurs publics et privés du Bas-Rhin et de l'Ortenau</p> <p><i>Combien d'offres d'emploi ?</i></p> <p><i>500 offres</i></p>
MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p><i>Mobilisation des conseillers emploi</i></p> <p><i>Et tenue d'une hotline d'aide à la publication</i></p> <p><i>Mise en ligne d'un tutoriel d'aide pour les recruteurs</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>Le temps de travail de l'équipe des conseillers</p>

	emploi
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	Participation financière de l'Etat à hauteur de 270 000 € sur trois ans
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
	FSE
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>
Statistiques mensuelles, quotidiennes possible	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	
Avril 2018 - Avril 2021	

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.1 Renforcer les diagnostics et Concevoir des parcours en emploi

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.1.3 Insérer et maintenir dans l'emploi

(PROJET 32)
Renforcer le tutorat en entreprise

 <p>ENJEUX</p> <p>Lutter contre les ruptures précoces des contrats de travail grâce au tutorat</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
--	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Proposer de nouvelles formes d'accompagnement dans l'emploi</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>
---	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(32 A)	Faire le bilan de la mise en œuvre du tutorat
(32 B)	Proposer de nouvelles formes d'accompagnement dans l'emploi

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 32 A 10.01.19	Le Tutorat externe
--	--------------------

REFERENCE PDEI	Sécuriser le parcours du BRSA dans l'emploi
	Maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action</i> : Marie-Paule FUCHS et Servane MARAIS
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés</i>

PRESENTATION	<p>Réaliser un tutorat rapproché au sein de l'entreprise, en vue d'éviter les difficultés et les ruptures du contrat de travail tout en rassurant l'employeur et encourager le candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange et de valorisation du candidat dans l'entreprise. • Assurer la médiation en cas de difficultés avec le candidat et/ou l'entreprise. • Aider à l'acquisition de savoir être et
---------------------	--

	<p>savoir-faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'intégration dans un milieu bienveillant permettant une reprise de confiance du candidat. • Valider un projet professionnel. • Apporter des conseils en matière de formation interne et externe, pour favoriser la montée en compétence des candidats en situation d'emploi. • Accompagner le candidat en fin de contrat pour valoriser l'expérience acquise auprès d'un autre employeur et/ou vers un autre projet professionnel. • Etre force de proposition et repérer les besoins dans l'entreprise
--	---

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Les BRSA en situation de travail et les employeurs</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p>
MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i></p> <p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i></p> <p>LE TEMPS DE TRAVAIL DU CONSEILLER</p>

	<i>Comment est financée l'action ?</i> FSE
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i> FSE
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Agenda outlook
	<i>Quel est le calendrier ?</i> Tout au long de l'année

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 32 B 10.01.19	L'immersion en entreprise et le parrainage
--	--

REFERENCE PDEI	Sécuriser le parcours du BRSA dans l'emploi
	Proposer de nouvelles formes d'accompagnement dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote</i> Service d'accès à l'emploi
	<i>Référent de l'action :</i> Marie-Paule FUCHS et Servane MARAIS
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés</i>

PRESENTATION	<p>Proposer de nouvelles formes d'accompagnement dans l'emploi. Développer les partenariats et fédérer les dynamiques locales constitue une des clés de l'accès à l'emploi.</p> <p>1 – L'immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et découverte des métiers dans l'entreprise via des périodes d'immersion en entreprise. • Ouvrir les entreprises à des personnes qui n'ont pas les codes du marché du travail. Les parrains qui le souhaitent pourront aussi accueillir des personnes à l'occasion
---------------------	---

de stages ou de parcours découverte de plusieurs emplois.

1 – Le parrainage

- Parrainage des chercheurs d'emploi en impliquant les cadres, dirigeants dans la construction de parcours vers l'emploi durable par des acteurs d'entreprises.
- Parrainage d'un chercheur d'emploi par un acteur de l'entreprise pour l'accompagner, le guider et l'informer au sein de l'entreprise.
- Suivi de la personne, sous forme de rencontres tous les 10 à 15 jours, de façon à la conseiller dans la prospection de contacts, dans l'adaptation de son CV à l'entreprise ciblée, aide qui peut aller jusqu'au coup de fil à des contacts personnels.
- Combler le fossé entre deux mondes : l'entreprise et les chercheurs d'emploi en apportant leur expérience, leur connaissance des réalités d'un secteur et des métiers.
- Permettre de reprendre confiance en eux en mettant en valeur leur potentiel, leurs compétences et leurs atouts en travaillant sur les points d'amélioration.
- Le mentorat, il s'agit d'aider les personnes qui ont déjà des pistes d'embauche en simulant des entretiens.

--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Les BRSA en recherche d'emploi</p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p>
MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	LE TEMPS DE TRAVAIL DU CONSEILLER
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	FSE
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>
FSE	
<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>	
Agenda outlook	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	

Tout au long de l'année



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT
DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.2 Mieux définir le vivier

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.2.1 Prospector et identifier les besoins en compétences des employeurs

(PROJET 33)

Anticiper les besoins en recrutement des entreprises



ENJEUX

Dans le cadre du PDEI, mobiliser les partenaires et ressources pour remettre à l'emploi 2000 BRSA/an



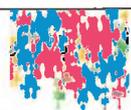
TEMOIGNAGES

Les acteurs et les bénéficiaires de cette action



ACTION PHARE

- Favoriser l'émergence d'une gouvernance socio-économique du territoire pilote
- Contribuer à anticiper les mutations économiques
- Contribuer à optimiser les ajustements entre l'offre et la demande d'emploi
- Contribuer à mettre en adéquation les compétences des demandeurs d'emplois et des salariés avec les besoins du tissu économique local



PARTENAIRES

Employeurs du territoire, Pôle Emploi, les opérateurs professionnels, SIAE, Adira, branches professionnelles, les OPCO, la Région Grand Est et les chambres consulaires.



ACTIONS OPERATIONNELLES

(33 A)

Travailler les modes de recrutement en nombre

(33 B)

Anticiper les besoins des entreprises (GPEC)



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 33 A Date de mise à jour	PRÉPARATION AU RECRUTEMENT EN NOMBRE - SUD
REFERENCE PDEI	Mieux définir le vivier Renforcer les partenariats en faveur du développement et de l'emploi
PILOTAGE	<i>MADE</i> <i>Conseiller Pole emploi/MADE</i> <i>CTI/MASP</i> <i>Partenaires du territoire UTAMS dont Pôle Emploi</i>
PRESENTATION	<p>En partant du constat, que</p> <p>1/les référents et les BRSA, n'ont pas toutes les informations concernant les recrutements d'importance sur les territoires.</p> <p>2/Ils sont souvent déstabilisés face à des méthodes de recrutement spécifiques (Type MRS)</p> <p>Les CTI et les conseillers emplois, acteurs majeurs de la mise à l'emploi, des BRSA, ont un lien privilégié avec les acteurs et partenaires du territoire qui accompagnent les BRSA ;</p> <p>Un renforcement du partenariat avec Pôle Emploi, semble nécessaire, afin d'avoir les informations de recrutement très en amont, pour pouvoir les communiquer aux référents, afin que ceux-ci préparent au mieux leur public.</p> <p>Le CE, qui reçoit les candidatures, pourra au mieux poser un diagnostic des points à travailler, et préconiser l'utilisation des ateliers mutualisés afin de travailler en priorité certains aspects.</p> <p>Cette action, s'apparente plus à une nouvelle</p>

	façon d'envisager la collaboration avec Pole emploi,
--	--

PUBLIC VISE	A qui s'adresse cette action ? BRSA en priorité, mais élargi à toute personne en insertion professionnelle. (DE/JEUNE° Combien de personnes ?
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	Comment va-t-on mettre en place l'action ? *rencontre avec PE : *communication de leur newsletter interne ; *transmission des offres de recrutement en nombre très en amont *communication par le CE /CTI aux partenaires. *Référents mobilisent, préparent et orientent leur public.
	Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ? Point emploi, fait à chaque réunion mensuelle partenariale/ Echange s et suivis par mails.
	Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?
	Comment est financée l'action ?
	Y a-t-il des financements européens ?
	Comment va-t-on suivre l'action ?
	Quel est le calendrier ? Réunion en Décembre : Pole emploi : CTI/CE MENSUELLEMENT (est-ce vu avec PE ?) transmission de la lettre interne. Par Pole Emploi



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats	Mobilisation du CD pour tous le sur recrutement en nombre dont ceux via la MRS	



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 33 B	
<u>Date de mise à jour</u> 10.12.2018	

Anticiper les besoins des entreprises (GPEC)

REFERENCE PDEI	Diagnostiquer et mettre en emploi les Brsa
	Insérer et maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SIDE</i>
	<i>Référent de l'action : Alexandra LUTTER-SCHMITT, Anne Chevanne, Marc HEIBEL</i>
	<i>Autres directions concernées : /</i>
	<i>Partenaires concernés : Pôle Emploi, les opérateurs professionnels, SIAE, Adira, branches professionnelles, les OPCO, la Région Grand Est et les chambres consulaires.</i>

PRESENTATION	<p><i>La démarche est fondée sur quatre principes fondateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le territoire : pour une vision transversale et partagée de l'emploi sur le territoire</i> - <i>l'anticipation : une réflexion pour une mise en cohérence des politiques de l'emploi et du développement économique</i> - <i>le partenariat : une démarche reposant sur la confiance entre les partenaires pour un projet commun à tous les représentants des entreprises et des salariés</i> - <i>l'intersectorialité : réfléchir en termes de</i>
---------------------	--

	<p><i>compétences transversales et transférables et créer des passerelles entre les filières.</i></p> <p><i>Les objectifs principaux de cette démarche GPEC territoriale sont les suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>anticiper les mutations économiques</i> - <i>optimiser les ajustements entre l'offre et la demande d'emploi</i> - <i>lutter contre le chômage et l'inclusion</i> - <i>mettre en adéquation les compétences des demandeurs d'emplois et des salariés avec les besoins du tissu économique local en s'appuyant sur un constat des besoins des entreprises le plus précis possible</i> - <i>proposer des formations qualifiantes pour rehausser le niveau global dans le cadre d'un partenariat avec la Région Grand-Est</i> - <i>favoriser l'émergence d'une gouvernance socio-économique du territoire</i> - <i>Valoriser les besoins des entreprises locales du côté français et allemand</i> - <i>Se doter d'instruments de pilotage pour réajuster en continu la démarche</i>
--	--

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p><i>Les employeurs, les salariés, les BRSA et les personnes dites dans le halo du RSA :</i></p> <p><i>bénéficiaires de l'ASS, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, jeune majeur, jeunes en fin d'accompagnement par les Missions Locales.</i></p>
---------------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>méthodologie de diagnostic territorial aboutissant à la rencontre des employeurs des principaux secteurs du bassin d'emploi.</i> - <i>synthèse et diagnostic territorial permettant de réaliser une cartographie des emplois, filière par filière mais aussi intersectorielle, et de repérer les besoins en compétences.</i>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> <i>Coût financier : /</i></p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i> <i>/</i></p>
	<p><i>Y va-t-il des financements européens ? /</i></p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Evaluation annuelle</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> <i>Durée du PDEI 2018-2021</i></p>



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.2 Mieux définir le vivier

OBJECTIFS OPERATIONNELS : 3.2.1 Prospector et identifier les besoins en compétences des employeurs

PROJET 34
Animer les réseaux d'employeurs

 <p>ENJEUX</p> <p>Répondre aux besoins RH des employeurs bas-rhinois tout en favorisant le retour à l'emploi des BRSA. Faire converger l'offre et la demande de travail.</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
--	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Sélectionner l'action 2018</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>
--	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(34 A)	Promouvoir les relations employeurs
(34 B)	Evaluer la mise en œuvre de la politique des contrats aidés
(34 C)	Communiquer sur le rôle et les missions des Conseillers emploi

	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 34 A <u>Date de mise à jour</u>	<i>Promotion des relations employeurs</i>
--	---

REFERENCE PDEI	CONNAITRE ET MOBILISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE POUR LE RENDRE PLUS INCLUSIF
	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EMPLOI

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SIDE</i>
	<i>Référent de l'action : SAE / SDET</i>
	<i>Autres directions concernées : /</i>
	<i>Partenaires concernés : ADIRA ; chambres consulaires ; Maison de l'emploi ; opérateurs professionnels ; SIAE.</i>

PRESENTATION	<i>Description de l'action</i>
	<i>- Identification des personnes référentes (SAE/SDET) par les partenaires employeurs ; spécialisation des interlocuteurs par secteurs d'activité.</i>
	<i>- Participation des personnes référentes aux réunions, conférences, ateliers, visites organisées par les partenaires employeurs et les branches professionnelles.</i>
	<i>- Anticipation, définition et compréhension des besoins de recrutement.</i>
	<i>- Prospection active ou relais</i>

	<i>d'information (veille) : information sur les projets de recrutement. Analyse des besoins et réponse quant à la faisabilité du sourcing candidats compte tenu des compétences attendues.</i>
--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Employeurs + BRSA</i></p> <p><i>Combien de personnes ?</i></p>
--------------------	---

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	/
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i>
	/
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i>
	<i>Cout RH : inclus dans les missions du CD</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	/
<i>Y a-t-il des financements européens ?</i>	
/	
<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i>	
<i>Tableau de bord SAE</i>	
<i>Quel est le calendrier ?</i>	
<i>2018-2021</i>	

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		

Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 34 C-1</u>	
<u>Date de mise à jour</u> <u>10.12.2018</u>	

*Communiquer sur le rôle et les missions des
Conseillers emploi*

REFERENCE PDEI	
REFERENCE PDEI	

PILOTAGE	<i>Direction pilote Service d'accès à l'Emploi</i>
	<i>Référent de l'action : Marie Roecklin et Marie Laure Rueda</i>
	<i>Autres directions concernées : la MASP,</i>
	<i>Partenaires concernés : en interne le référent territorial, la CTI et les TSI. En externe : les opérateurs de l'accompagnement social et professionnel, les entreprises, l'Adira</i>

PRESENTATION	<p>La mission première du conseiller emploi est le placement à l'emploi des allocataires du RSA.</p> <p>Il intervient sur un territoire défini ou un secteur d'activité. Dans ce cadre, il développe des partenariats forts avec les entreprises, les branches professionnelles, les OPCA et les organismes consulaires et les partenaires du service public de l'emploi.</p>
---------------------	---

Ses missions essentielles consistent à :

1/ Développer le réseau d'entreprises

Il s'agit de développer une démarche prospective et commerciale en direction des entreprises du Bas-Rhin, et enrichir le réseau sur son territoire d'intervention et/ou sur son secteur professionnel. A ce titre, il recueille des offres d'emploi pour alimenter la plateforme numérique JOB CONNEXION,

-Créé un cadre coopératif avec ces réseaux d'entreprises ;

-Analyse le marché du travail, à partir des données disponibles ;

-S'intègre dans les partenariats institutionnels, afin d'être au cœur des réseaux et rencontrer toutes les entreprises en situation de recrutement, immédiat ou à venir ;

-Organise ou participe à l'organisation de manifestations (Job dating) permettant :

-D'anticiper les besoins des entreprises, en lien et de manière coordonnée avec les partenaires,

-De dynamiser les bourgs du département, en favorisant le recrutement sur le territoire ou le territoire contigu,

-D'intégrer la dimension transfrontalière dans les job dating,

-De favoriser la rencontre entreprises-candidats.

2/ Apporter un appui aux entreprises pour faciliter leurs recrutements en :

Etant constamment en veille quant aux besoins des entreprises.

Négociant la proposition d'offres d'emploi auprès des entreprises, des associations, des collectivités.

Accompagnant l'élaboration de fiches de poste adaptées à l'emploi visé et la publication des offres sur JOB Connexion

Proposant des actions de mobilisation / préparation / pré qualification, afin de rapprocher les compétences des candidats aux besoins des entreprises ;

mettant en œuvre les contrats aidés prévus à la CAOM annuelle

Assurant un tutorat rapproché au sein de l'entreprise, en vue d'éviter les difficultés et les ruptures (recadrage des salariés, médiation, règlement des freins au maintien dans l'emploi, etc.).

3/ Construire des parcours professionnels avec les acteurs locaux du territoire d'intervention (partenaires de l'emploi et de la formation, entreprises, représentants des branches professionnelles...).

Le conseiller emploi apporte un appui aux acteurs locaux afin d'identifier les allocataires du RSA en capacité de prendre un emploi (aider à la mise en lumière des compétences, analyser les situations vis-à-vis de l'emploi, prescrire des ateliers de mobilisation à l'emploi). A ce titre il :

Assure une prospection ciblée, en fonction des

	<p>caractéristiques des allocataires du RSA pris en charge par les acteurs locaux ;</p> <p>Participe à l'animation des groupe d'acteurs locaux, permettant d'identifier les besoins du territoire en matière d'insertion, d'aider à l'émergence de projets novateurs.</p>
--	---

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i></p> <p>Les BRSA et les personnes dites dans le halo du RSA : bénéficiaires de l'ASS, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, jeune majeur, jeunes en fin d'accompagnement par les Missions Locales</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i>
	<i>Sensibilisation des BRSA proches de l'emploi, opérateurs, CTI, TSI, Adira et employeurs à l'existence et la prise en main de l'outil</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> <i>Coût financier :</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i>
	<i>Co-financement CD 67 et FSE</i>
	<i>Y va-t-il des financements européens ? oui</i> <i>FSE à hauteur de 50% de la masse salariale</i>
<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Quantitativement : La plateforme numérique Job</i>	

	<p><i>Connexion permet de mesurer le retour à l'emploi des BRSA</i></p> <p><i>Qualitativement : en évaluant les résultats de l'action des conseillers emploi :</i></p> <p><i>Nbre de nouvelles entreprises prospectées</i></p> <p><i>Nbre d'évènements de recrutement en nombres co pilotés ou co animés et mesure des résultats en terme de placement des BRSA</i></p> <p><i>Analyse qualitative des cohortes placées par la mesure des types de contrats et leurs durées</i></p> <p><i>Suivi statistique par cohorte.</i></p> <p><i>Evaluation annuelle</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i></p> <p><i>Durée du PDEI 2018-2021</i></p>

 INDICATEURS D'ÉVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 34 C-2	
<u>Date de mise à jour</u>	Assurer la mise à l'emploi du public BRSA.

REFERENCE PDEI	Assurer un droit à un parcours sécurisé vers et dans l'emploi.
	Insérer et maintenir dans l'emploi

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SIDE</i>
	<i>Référent de l'action : SAE</i>
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés : ADIRA ; chambres consulaires ; Maison de l'emploi ; opérateurs professionnels ; SIAE ; employeurs ; collectivités.</i>

PRESENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Proposer les offres d'emploi recueillies aux acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire.</i> - <i>Organiser le recrutement pour le compte de l'employeur en assurant la mise en relation avec les BRSA : analyse de la situation au regard de l'emploi et des compétences.</i> - <i>Favoriser la montée en compétences des candidats en situation de travail par un tutorat externe en apportant des conseils en matière de formation et d'appui</i>
---------------------	--

	<i>managérial. Assurer la médiation en cas de difficultés.</i>
--	--

PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> <i>BRSA + employeurs</i> <i>Combien de personnes ?</i>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> /
	<i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> /
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> <i>Cout RH : inclus dans les missions du CD</i>
	<i>Comment est financée l'action ?</i> /
	<i>Y a-t-il des financements européens ?</i> /
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Tableau de bord SAE</i>
	<i>Quel est le calendrier ?</i> <i>2018-2021</i>

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		

Résultats		

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.2 Mieux définir le vivier

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.2.2 Dynamiser le vivier des BRSA

(PROJET 35)
Améliorer le vivier

 <p>ENJEUX</p> <p>Permettre au public de prendre conscience de ses potentiels, les valoriser et s'engager dans une dynamique d'insertion professionnelle</p>	 <p>TEMOIGNAGES</p> <p>Idéalement si cela est possible</p>
--	--

 <p>ACTION PHARE</p> <p>Accompagnement des bénéficiaires du RSA majoré (RSA+)</p>	 <p>PARTENAIRES</p> <p>Insérer les logos</p>
---	--

	ACTIONS OPERATIONNELLES
(35 A)	Améliorer la connaissance des publics
(35 B)	Dynamiser les parcours pour (ou vers) l'activité
(35 C)	Optimiser l'accompagnement spécifique

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

<u>ACTION N° 35 A</u>	
<u>Date de mise à jour</u>	

Améliorer la connaissance des publics

REFERENCE PDEI	3.2.2

PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i> <i>Direction des Solidarités et de la Santé (DSS) :</i> <i>CD : SIAS (MAD-MASP)</i>
	<i>Référents de l'action :</i> <i>DSS : Denis S ; Olivier Causse</i> <i>CD : Jennifer BINEAU</i>
	<i>Autres directions concernées :</i>
	<i>Partenaires concernés :</i> <i>CAF ; Pôle Emploi</i>

PRESENTATION	<p><i>Description de l'action</i></p> <p>Optimisation de la connaissance des publics par l'exploitation et l'analyse des données sociographiques du mon parcours et des actions des contrats d'engagements.</p> <ul style="list-style-type: none"> -réaliser des extractions permettant l'évaluation de la progressivité des parcours, - la prospective ou le positionnement sur des actions, - l'identification des besoins en vue de définir de nouvelles actions adaptées ou d'ajuster les actions existantes.
---------------------	--

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i> Ceux qui ont en charge le pilotage et l'animation du dispositif d'insertion</p> <p><i>Combien de personnes ?</i> les Rutams et CTI, les RUT et Les chargés de mission de la DSS,</p>
---------------------------	---

<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> Par l'analyse croisée des documents mon parcours et des contrats d'engagements, aussi bien sur le territoire de la Ville que sur ceux de l'EMS SUD et NORD</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> La programmation de temps de travail entre le SIAS et le service d'administration générale de la DSS (mission observation évaluation et systèmes d'informations)</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> Prévoir du temps d'informaticien</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i> Mise à disposition de personnels et partenariat avec l'institut de démographie de l'université de Strasbourg</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Pas prévu à ce jour</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i></p>

	Mise en place d'une équipe projet
	<i>Quel est le calendrier ?</i> Production des premières analyses en 2020

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	1 ^{ère} maquette d'analyse de trajectoires en fin 2018	
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

<u>ACTION N° 35 B</u>	Dynamiser les parcours pour ou vers l'activité
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	3.2.2

PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i> <i>CD :EMS</i>
	<i>Référents de l'action :</i> <i>EMS : MASP - Nathalie Mangallon et Elisabeth Pfister</i>
	<i>Autres directions concernées :</i> <i>MEF/PMI</i>
	<i>Partenaires concernés :Acteurs socio-professionnels et opérateurs de l'insertion sociale et professionnelle des territoires de l'EMS</i>

PRESENTATION	<p><i>Description de l'action</i></p> <p>Les actions de redynamisation ont pour objectif la mobilisation et la préparation à la reprise d'activité en dépassant les segmentations habituelles, parcours d'insertion sociale/parcours d'insertion professionnelle. A travers un engagement bénévole contractualisé ou des ateliers collectifs thématiques mis en œuvre selon le cas par un opérateur dédié (ateliers de l'engagement, passerelles, image de soi), des référents dont insertion et/ou acteurs-partenaires du territoire (actions collectives UTAMS/CMS), elles permettent aux personnes BRSA éloignées de l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> · de prendre conscience de leurs potentiels, compétences, savoir-faire et d'apprendre à les valoriser pour renforcer l'employabilité · d'identifier leurs freins, axes d'amélioration, ressources potentielles du territoire et d'engager des démarches pour les lever dans une perspective de reprise d'activité à minima bénévole. <p>L'expérimentation par la mise en situation est le vecteur principal de cette redynamisation.</p>
---------------------	--

--	--

PUBLIC VISE	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i> Bénéficiaires du RSA et publics en insertion éloignés de l'emploi</p> <p><i>Combien de personnes ?</i> 10% des BRSA engagés dans un parcours social</p>
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> Equipes projets associant des représentants des référents sociaux susceptibles de positionner les BRSA</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i> Démarche projet (Fiche projet et selon les actions convention/cahier des charges), COPIL, COMTER/COMTHEM</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> Coût forfaitaire/ateliers et/ou personne accompagnée (en individuel/bénévolat ou en collectif/actions collectives), ou subventions ou mises à disposition.</p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i> Co-financements CD/FSE/EMS voir Autres (ex : FAPI)</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i> Oui, directs selon les ateliers ou indirects selon les acteurs participants financés pour leur activité principale (ex : SIAE accueillant pour une immersion).</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> COPIL</p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> Actions annualisées avec bilans et COPIL intermédiaire à 9 mois et annuel, et - mois après la fin pour le FSE.</p>

INDICATEURS D'ÉVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
	10% des personnes en parcours social	A chiffrer à partir des extractions Iodas et Astre (Accompagnement Social)

Résultats		
	Reprise d'activité : emploi, formation, bénévolat pour 50% des personnes engagées dans une action de redynamisation	A chiffrer selon vivier potentiel ci-dessus

	OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 35 C Date de mise à jour	<i>Optimiser les accompagnements spécifiques</i>
REFERENCE PDEI	3.2.2
PILOTAGE	<i>Direction pilote :</i> <i>CD :MADE</i> <i>Ville : DSS</i> <i>Référents de l'action :</i> <i>Mathias Lienhard</i> <i>Coralie Mury</i> <i>Autres directions concernées :</i> <i>Partenaires concernés :</i>
PRESENTATION	<i>Description de l'action</i> <i>Ces accompagnements spécifiques articulent l'accompagnement professionnel avec un suivi social. Il sont d'insertion sur un temps réduit (6 mois renouvelable une fois).</i>
PUBLIC VISE	<i>A qui s'adresse cette action ?</i> <i>Cette action s'adresse à un public jeune en situation de grande précarité, à des jeunes femmes seules avec enfants, ou à un public de demandeurs d'emploi qui cumulent problématiques d'insertion professionnelle et difficultés sociales.</i> <i>Combien de personnes ?</i>
MISE EN ŒUVRE	<i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> <i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...) ?</i> <i>Selon des protocoles, conventions et cahier des charges.</i>

	<i>Ces accompagnements spécifiques mobilisent des temps de coordination entre intervenants sociaux et conseillers emploi à l'instar de la coordination mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement global sur le bassin d'emploi de Strasbourg.</i>
	<i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ? AGLO : FSE + mise à disposition de personnels et De locaux RSA + : financement CD67, dans le cadre de l'accompagnement professionnel des opérateurs + FSE + mise à disposition de locaux Garantie Jeunes : subvention état + subvention CD67</i>
	<i>Comment est financée l'action ? cf plus haut</i>
	<i>Y a-t-il des financements européens ? Oui</i>
	<i>Comment va-t-on suivre l'action ? cahier des charges et bilans annuels.</i>
	<i>Quel est le calendrier ? Conventions AGLO : 3 ans : 2018 – 20121 Sinon conventions annuelles.</i>

 INDICATEURS D'EVALUATION		
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Selon les indicateurs retenus dans les cahiers des charges respectifs en matière de nombre d'entrée, de résultats à l'emploi, la formation, et levée des freins.	<ul style="list-style-type: none"> - AGLO taux de sortie positive de 50 % - RSA + : 33 % - Garantie Jeunes : ?? 	
Résultats		

 OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE	

AXE N° 3 : ASSURER UN DROIT A UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE VERS ET DANS L'EMPLOI

OBJECTIF STRATEGIQUE : 3.2 Mieux définir le vivier

OBJECTIF OPERATIONNEL : 3.2.2 Dynamiser le vivier des BRSA

(PROJET 36)

Revisiter les actions Collectives sur les territoires



ENJEUX

Proposer des informations collectives RSA au plus près du lieu d'habitation des BRSA et dans les plus brefs délais pour les faire entrer dans un parcours d'insertion.



TEMOIGNAGES

Idéalement si cela est possible



ACTION PHARE

Informations collectives RSA territorialisées



PARTENAIRES



	ACTIONS OPERATIONNELLES
(36 A)	Construire des projets collectifs de placement des BRSA
(36 B)	Renouveler les Informations Collectives RSA

	INDICATEURS D'EVALUATION	
	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		

ACTION N° 36 A	
<u>Date de mise à jour</u>	

Projet collectif de placement des BRSA

REFERENCE PDEI	CONNAITRE ET MOBILISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE POUR LE RENDRE PLUS INCLUSIF
	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EMPLOI

PILOTAGE	<i>Direction pilote : SIDE</i>
	<i>Référent de l'action : SAE</i>
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés : ADIRA ; chambres consulaires ; Maison de l'emploi ; opérateurs professionnels ; SIAE ; employeurs ; collectivités.</i>

PRESENTATION	<i>Dans le cadre d'événements de placement BRSA ; rencontre de l'offre et de la demande d'emploi. (Job dating - salon de l'emploi) :</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Apporter un appui technique aux acteurs locaux afin d'identifier les allocataires du RSA en capacité de prendre un emploi (analyser la situation vis-à-vis de l'emploi ; aider à la mise en lumière des compétences). Si besoin, animation d'ateliers techniques de recherches d'emploi : préparation à l'entretien et CV.</i> - <i>Assurer une prospection ciblée en fonction</i>

	<p><i>des allocataires du RSA pris en charge par les acteurs locaux (opérateurs professionnels ; PE) et des spécificités économiques et sociales du bassin d'emploi.</i></p>
--	--

<p>PUBLIC VISE</p>	<p><i>A qui s'adresse cette action ?</i> <i>BRSA + employeurs</i> <i>Combien de personnes ?</i></p>
---------------------------	---

<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> /</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> /</p>
	<p><i>Combien coûte l'action ? (y compris RH) ?</i> <i>Cout RH : inclus dans les missions du CD</i></p>
	<p><i>Comment est financée l'action ?</i> /</p>
	<p><i>Y a-t-il des financements européens ?</i> /</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> <i>Tableau de bord SAE</i></p>
	<p><i>Quel est le calendrier ?</i> <i>2018-2021</i></p>



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE

ACTION N° 36 B	Informations collectives (IC) RSA – NORD
<u>Date de mise à jour</u>	

REFERENCE PDEI	Construire un dispositif juste et sécurisé de gestion du rsa
	Améliorer le service rendu aux usagers et optimiser les décisions

PILOTAGE	<i>Direction pilote : MASP</i>
	<i>Référents de l'action : Emilie Bressollette et Gaëlle Le Jan</i>
	<i>Autres directions concernées</i>
	<i>Partenaires concernés : Utileco, COTEFOR, CIAS de la communauté de commune du Pays de Niederbronn Les Bains</i>

PRESENTATION	La mise en place d'IC au plus près du lieu d'habitation permet d'adapter les informations transmises au territoire (spécificité territoriales) et de limiter le taux d'absentéisme aux Informations collectives en limitant les déplacements. Pour le territoire Sauer-Lauter cela a permis de remettre en place des IC qui n'avaient plus lieux et ainsi de rencontrer le BRSA dès son entrée dans le dispositif et être plus efficient dans l'accompagnement que l'on
---------------------	---

	peut lui proposer.
--	--------------------

PUBLIC VISE	<p>Nouveaux entrants dans le dispositif RSA des territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauer-Lauter, 20aine de personnes convoquées mensuellement • Bande-Rhénane, 30aine de personnes convoquées mensuellement • Communauté de commune du Pays de Niederbronn Les Bains, 25 personnes convoquées trimestriellement • Haguenau, 40aine de personnes convoquées 2X/mois
--------------------	--

MISE EN ŒUVRE	<p><i>Comment va-t-on mettre en place l'action ?</i> Extraction des listes de gestion RSA.</p>
	<p><i>Comment va-t-on s'organiser (réunion, temps de mise en place, ajustements...)?</i> Organisation des IC par les secrétaires insertion, les TSI pour Sauer-Lauter et Bande-rhénane et par les référents RSA du CIAS sur leur territoire.</p>
	<p><i>Comment va-t-on suivre l'action ?</i> Outil de suivi mensuel des différentes instances RSA.</p>
	<p>2017 mise en place des IC mensuelles sur Sauer-Lauter et Bande-Rhénane 2018 mise en place d'IC trimestrielles sur la communauté de communes de Niederbronn Les Bains.</p>



INDICATEURS D'EVALUATION

	Objectifs année n	Valeur cible en 2021
Réalisation		
Meilleur taux de contractualisation		
Résultats		



OBSERVATIONS DU REFERENT DE LA FICHE
